Eurélien
LE DÉPARTEMENT

Rapport annuel de performance durable 2018

Eure-et-Loir
LE DÉPARTEMENT

Édito

Claude Térouinard
Président du Conseil départemental Eure-et-Loir

Les collectivités territoriales et notamment les Départements connaissent un contexte législatif et financier des plus délicats. Incertitudes quant aux réformes institutionnelles, instauration du Pacte financier et maîtrise de la dépense publique sont autant de facteurs qui nous obligent à faire preuve de précaution. Face à ces difficultés, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir fait pourtant le pari de l'avenir, celui de la modernisation de son organisation et de l'amélioration de son mode de fonctionnement. Sous l'impulsion de la nouvelle mandature, des réformes sont d'ores et déjà engagées. Elles poursuivent toutes le même objectif : renforcer l'efficience et accroître la lisibilité de l'action départementale.

Dans un premier temps, il s'agissait de rompre progressivement avec un fonctionnement en silos devenu trop cloisonné. Ainsi, la refonte des Directions générales adjointes adopte un schéma de gouvernance plus clair, calqué au plus près des différentes missions de notre Collectivité. Dans une logique de performance, ce nouveau mode de fonctionnement encourage à la mutualisation des efforts et des savoir-faire. C'est aussi valoriser nos agents territoriaux dont la polyvalence est la première des compétences.

Pouvoir garantir un service public de qualité et de proximité aux Euréliens, qu'ils soient urbains ou ruraux, nécessite un mode de fonctionnement plus souple, plus réactif. Favoriser la conduite de politiques transversales permet de s'adapter aux évolutions des besoins de nos populations et d'apporter des réponses rapides à des besoins urgents. Pour rester en cohérence avec ses objectifs, le service public doit entrer dans la pleine modernité.

Au travers de cette nouvelle organisation, Il s'agit finalement de réaffirmer, une nouvelle fois, toute la pertinence du Département dans le maillage administratif français. Chef de file des solidarités humaines et territoriales mais aussi garant de l'aménagement du territoire, le Conseil départemental demeure un interlocuteur et un partenaire de proximité grâce à votre action.

« Une nouvelle organisation pour un Département plus performant »

Sommaire

Édito de Claude Térouinard, Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir ..... p. 3

Sommaire ..... p. 4

Le mot de Jean-Charles Manrique, Directeur général des services départementaux ..... p. 7

La modernisation des services départementaux ..... p. 8

L'Eure-et-Loir en chiffres ..... p. 9

Une équipe au service des Euréliens ..... p. 10

Eurélien : le projet politique - Cap sur 2021 ..... p. 11

UN DÉPARTEMENT BÂTISSEUR ..... **p. 15**

Objectifs

1. Structurer le réseau routier ..... p. 16
2. Porter une ambition touristique ..... p. 18
3. Soutenir activement l'agriculture ..... p. 20
4. Revitaliser les bourgs-centres ..... p. 24
5. Contribuer à la sécurité des Euréliens ..... p. 26
6. Favoriser le développement équilibré et innovant des territoires ..... p. 28
7. Développer l'offre et la qualité de l'habitat ..... p. 30
8. Protéger et préserver le patrimoine naturel et le cadre de vie ..... p. 32
9. Améliorer la qualité et la disponibilité des ressources en eau ..... p. 34

UNE COLLECTIVITÉ DE SOLIDARITÉS ENTRE LES EURÉLIENS ..... **p. 37**

Objectifs

10. Renforcer les actions de prévention ..... p. 38
11. Développer les actions d'insertion ..... p. 40
12. Favoriser les conditions de maintien à domicile ..... p. 42
13. Optimiser les moyens mis au service des personnes âgées ou handicapées ..... p. 44
14. Accompagner les personnes en difficulté ..... p. 46
15. Lutter contre la désertification médicale ..... p. 48

UNE COLLECTIVITÉ DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE ..... **p. 51**

Objectifs
16. Améliorer les conditions d'apprentissage des collégiens ..... p. 52
17. Moderniser le parc informatique des collèges ..... p. 54
18. Irriguer culturellement l'Eure-et-Loir ..... p. 56
19. Renforcer la pratique sportive et la vie associative ..... p. 58
20. Soutenir l'enseignement supérieur ..... p. 60

UN DÉPARTEMENT PERFORMANT ..... **p. 63**

Objectifs
21. Valoriser les compétences et développer le dialogue social ..... p. 64
22. Améliorer les conditions de travail ..... p. 66
23. Piloter la stratégie immobilière pour des bâtiments performants et durables p. 68
24. Investir massivement dans la convergence numérique ..... p. 70
25. Optimiser les moyens des services départementaux ..... p. 72
26. Optimiser la commande publique ..... p. 74
27. Lutter contre la fraude et limiter les risques juridiques ..... p. 76
28. Piloter la stratégie budgétaire p.78

Gestion financière ..... p. 81

Situation en matière d'égalité femmes-hommes ..... p. 87

Développement durable ..... p. 90

Important

Ce premier Rapport annuel de performance durable est **structuré selon les quatre grands engagements du Projet politique** (voir p. 11), déclinés en 28 objectifs stratégiques.

Chaque objectif est présenté sur **une fiche de deux pages** qui rend compte de l'activité des services départementaux en rappellant les enjeux, les indicateurs de performance et les actions exemplaires dont l'évolution sera suivie.

Chaque fiche indique également des **données financières** (qui sont celles du compte administratif 2018 qui fait état chaque année des dépenses effectivement réalisées et des recettes réellement perçues par le Département). La segmentation du budget sera finalisée lors de l'adoption du budget 2019, certains objectifs partagent à ce stade une même dépense. Quand il est question de « % réalisé », il s'agit de la comparaison entre le bugdet réalisé (compte administatif 2018, adopté en juin 2019) et le budget prévisionnel (budget primitif 2018, voté en avril 2018).

Jean-Charles Manrique
Directeur général de services départementaux

« Reprendre l'initiative et rendre compte »

Reprendre l'initiative était un impératif pour notre Collectivité.

D'abord, car elle a été fragilisée par **un contexte national qui, après avoir remis en cause l'échelon départemental avec la loi NOTRe, réduit sa capacité à servir les Euréliens en faisant peser sur les territoires l'essentiel de l'effort national de réduction des dépenses publiques**.
Ensuite, car il fallait **redonner du sens à l'action publique départementale** en Eure-et-Loir. Il nous fallait **réinvestir le cœur de nos missions** et non se condamner à l'immobilisme. Il nous fallait aussi **restaurer un climat de confiance pour remobiliser nos équipes**. Pour cela, nous avons adopté **une organisation lisible, moderne, fondée sur l'exemplarité, la compétence et l'engagement.**

Reprendre l'iniviative c'est donc **refonder l'action départementale sur notre vocation première : servir l'intérêt général en étant l'un des maillons qui réunit, par sa performance à assumer ses missions, les citoyens autour d'une République de la proximité**.

Rendre compte est un devoir vis-à-vis du Président et des Conseillers départementaux, représentants des Euréliens, qui nous fixent un cap, des priorités, arbitrent au bénéfice de l'intérêt départemental et évaluent notre capacité à remplir efficacement nos missions. C'est plus largement **un enjeu démocratique**. Chaque Eurélien a le droit de **savoir, précisément, en transparence, l'action menée par le Département** au bénéfice de la communauté. Chaque Eurélien doit **être en mesure de juger l'emploi qui est fait de ses impôts**.

Ce premier « Rapport de performance durable » est une réponse à cette double exigence.

En premier lieu, il rend bien évidemment compte car il **démontre la capacité des équipes du Département à relever les défis.**

Défi relevé sur les mesures d'urgences (**investissements massifs** dans la remise à niveau des routes départementales et dans l'équipement informatique des collégiens).
Défi relevé, quotidiennement, dans l'accompagnement social, pour **bien grandir et vivre dignement en Eure-et-Loir**. Que l'on soit privé d'emploi, en perte d'autonomie liée à l'âge, en situation de handicap, victime d'une famille en crise, de parents défaillants…le Département est présent.
Défi relevé, aussi, pour faire de l'avenir notre présent, en concevant la **transition numérique comme vecteur de développement humain** et non une nouvelle fracture au sein de la société.
Défi relevé, enfin, en maintenant l'exigence de bonne gestion que nous devons aux Euréliens. Ainsi, **en termes de maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous avons été performants tout en restant maîtres de nos choix**. Nous avons également relancé massivement l'investissement sans dégrader notre capacité à rembourser la dette, en 3,5 ans, ce qui est un ratio excellent (loin du seuil d'alerte à 8 ans).

Et **ce rapport reprend en lui-même l'initiative. Car il est porteur de sens**, structuré selon les quatre engagements du projet politique défini par l'exécutif dépatremental en 2018 : **Un Département bâtisseur** ; **Une Collectivité de solidarités entre les Euréliens** ; **une Collectivité de l'éducation, de la citoyenneté et de la qualité de vie** ; **un Département performant**. Avec ce rapport, ces engagements sont désormais déclinés en 28 objectifs concrets, étayés par des **indicateurs de performance** qui en pemettront leur évaluation et des actions exemplaires pour garantir qu'il s'intègre dans un **développement durable**, innovant et soucieux de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.

Organigramme des services départementaux (AU 1ER JUIN 2019)

*Archives départementales d'Eure-et-Loir (ADEL) ; Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir (MDEL)

La modernisation des services départementaux

En 2018, le Département a modernisé son organisation pour la rendre plus performante. Une **gouvernance fondée sur l'exemplarité, le dialogue, la valorisation des compétences et de l'engagement**. Une structure lisible et décloisonnée. Ce travail en profondeur s'est notamment traduit par :

- **une direction générale resserrée** (3 DGA au lieu de 4 précédemment) et paritaire ;
- une redéfinition complète **des missions avec de nouvelles orientations, plus lisibles et centrées sur les attentes des Euréliens :** ex. innovations numériques, relations humaines, performance, solidarités + citoyenneté (collèges, culture), aménagement et développement des territoires, Centre d'excellence des mobilités, projet Agristoria… ;
- la **remobilisation durable du Département dans les territoires** avec la création des Agences départementales d'ingénierie et d'infrastructure (AD2I, appuyées au niveau central par « Eure-et-Loir ingénierie » et la Direction des infrastructures) et des Maisons départementales des solidarités (connectées à l'Agence départementale Eure-et-Loir solidarités, qui fédère les directions du secteur social et médico-social et leurs partenaires).

Parallèlement à la réorganisation structurelle des services, le Département a également lancé plusieurs **transformations de fond pour rendre plus performants ses procédures et outils de gestion**. Les lignes directrices en sont de fluidifier les procédures (alléger, simplifier), accélérer la **dématérialisation**, centrer la gestion de la relation citoyens sur l'expression des besoins par les Euréliens et les territoires. Cela se traduit notamment par la **généralisation du fonctionenment en mode projet**, la mise en place d'indicateurs de performance pour une amélioration continue de la qualité et de l'efficience du service rendu.

L'Eure-et-Loir en chiffres

- **433 929 Euréliens** (population légale au 1er janvier 2019 sur données 2016)
- **5 927 km²**
- **7 510 km de routes départementales**
- **39 collèges publics** et 10 collèges privés
- **6 300 associations** et +60 000 bénévoles
- **20 961 €/an de niveau de vie médian** (France : 20 565 €, région : 20 494 €

Une équipe au service des Euréliens

Le Conseil départemental se compose de 30 élus qui sont vos représentants au sein de l'Assemblée départementale et qui, autour du Président, prennent les décisions et gèrent la collectivité territoriale « Département d'Eure-et-Loir ». Vos élus sont détenteurs d'un double mandat : représentant d'un territoire - le canton - et de ses habitants et élu départemental, donc garant de l'intérêt général de l'ensemble des Euréliens.

Eurélien
LE PROJET POLITIQUE

En 2018, le Conseil départemental a structuré son action en prenant quatre engagements vis-à-vis des Eurêliens et des territoires. Ce projet politique redonne une ambition au Département : celui d'une Collectivité performante qui reprend l'initiative en réinvestissant le cœur de ses missions, audacieuse par sa créativité et son agilité et déterminée à être la plus efficace, la plus simple et avant tout la plus utile dans les solutions qu'elle apporte aux Eurêliens.

Nos engagements

Un Département **bâtisseur**

Une collectivité **de solidarité entre les Eurêliens**

Une collectivité **de l'éducation, de la citoyenneté et de la qualité de vie**

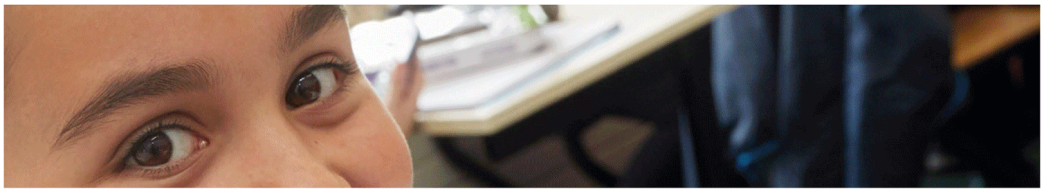

Un Département **performant**

CAP SUR 2021

Logement, infrastructures numériques, patrimoine… de grands projets de transformation de l'Eure-et-Loir portés par l'Assemblée départementale pour améliorer l'attractivité et la qualité de vie sur l'ensemble du territoire.

Bientôt on capte ?

Le numérique et la téléphonie mobile constituent un marqueur fort du projet politique du Conseil départemental d'Eure-et-Loir dont l'objectif est de permettre à tous les Euréliens de bénéficier d'un accès à la téléphonie mobile et à Internet, de qualité.

Avec le soutien de l'Association des Maires, de l'Assocation des Maires Ruraux et d'ÉNERGIE Eure-et-Loir, le Département met tout en oeuvre pour accélérer le déploiement de la couverture mobile en facilitant l'arrivée rapide des opérateurs de téléphonie mobile sur les zones les moins bien desservies du territoire. Le Président se donne quatre ans pour couvrir l'Eure-et-Loir. « D'ici 2022, on souhaite installer 91 relais qui permettront de couvrir les zones blanches pour la téléphonie mobile » indique Claude Térouinard. Concernant la fibre optique, conformément au plan de déploiement mis en oeuvre par le Département en collaboration avec ses partenaires, 100 % des foyers euréliens et des entreprises bénéficieront d'un accès à un internet de qualité d'ici 2021.

Collèges : la rénovation du parc informatique en cours

Un plan de modernisation et de refonte du parc informatique est en cours dans les 37 collèges publics d'Eure-et-Loir qui accueillent plus de 20 000 élèves.

Un processus de remplacement et de remise à neuf du parc informatique, d'un coût total de 15 millions d'euros, a été lancé en début d'été 2018. De septembre 2018 à juin 2019, les opérations de réfection des câblages informatiques puis de changement des postes informatiques du parc, obsolètes (remplacés par de nouveaux ordinateurs), se succèdent. Au total, les établissements seront dotés de 5 000 appareils neufs et de 1 100 vidéoprojecteurs interactifs.
L'entretien et la maintenance seront confiés à des sociétés extérieures, sous la surveillance des services du Conseil départemental.

Des bourgs-centres plus attractifs

Le Département, en partenariat avec l'État, le Conseil régional Centre-Val de Loire et la Banque des territoires, s'est engagé dans une démarche visant à stimuler l'activité et l'attractivité des bourgs-centres.

Le dispositif bourgs-centres s'inscrit pleinement dans la volonté du Département d'organiser et de structurer le territoire eurélien, afin d'éviter une fracture territoriale au détriment de la ruralité. La mise en place d'une stratégie départementale de soutien au développement des territoires pour les prochaines années permettra de développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions, développer l'attractivité du territoire, stimuler l'activité des bourgs-centres, fournir l'accès aux équipements et services publics et renforcer la transition écologique ainsi que la cohésion sociale.

Pour un renouveau de la ruralité : une nouvelle politique de l'habitat et du logement

Le Conseil départemental détient la moitié des logements sociaux euréliens. Claude Térouinard souhaite adapter les deux offices départementaux aux dispositions de la loi ELAN.

Cette opération permettrait de céder les logements à Chartres Habitat et à Habitat Drouais afin de dégager des fonds propres pour mener à bien le projet « Revitalisation des Bourgs-Centres » et « Rénovation des collèges, notamment à Dreux et Châteaudun ». « Le devenir des agglomérations chartraine et drouaise dépend aussi du Département. Nous devons en tenir compte », soulève Claude Térouinard. « Il faut des agglos dynamiques comme celles de Chartres et de Dreux pour loger la population en maintenant mixité et équilibre. Or nous n'avons plus, avec la loi ELAN, vocation à conduire une politique de l'habitat. Je veux donner les moyens à Chartres et à Dreux de mettre en œuvre leur propre politique de l'habitat dans l'intérêt de leurs concitoyens. »

Vers un projet Agristoria

Alimentation, agriculture et rapport à l'environnement : rétablir un dialogue entre les élus, les producteurs et la société

Sous l'impulsion du Président Claude Térouinard, Daniel Guéret, Vice-président du Département, a réuni dans un rapport plusieurs propositions pour le Compa : un nouveau site et de nouvelles orientations pour mieux conjuguer arts et techniques, environnement et production, ruralité et urbanité, passé et avenir. Devant le constat de méconnaissance réciproque entre ceux qui nourrissent et ceux qui se nourrissent, et à un moment où les questions des pratiques alimentaires et du rapport à l'environnement occupent si fortement le débat public, ce projet tend à construire à la fois un espace d'échange nécessaire, et un lieu séduisant et attractif.

Un Département **bâtisseur**

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir s'engage résolument dans une politique de **développement du territoire eurélien** par l'émergence de **nombreux projets innovants et structurels créateurs de valeur.** Aussi, c'est bien un Département bâtisseur qui déroule un plan d'actions sur ses équipements pour revitaliser les territoires.

Véritable **soutien des communes**, le Département investit dans une **ingénierie de proximité.** Parallèlement, les dispositifs d'aide financière constituent également un véritable levier pour **générer des projets plus nombreux**, notamment via le dispositif **bourgs-centres.**

Un **important effort d'investissement** est fait dans le domaine de la **mobilité**, particulièrement sur les infrastructures afin de maintenir un **haut niveau de qualité du réseau.**

Nos objectifs

01	Structurer le réseau routier
02	Porter une ambition touristique pour l'Eure-et-Loir
03	Soutenir activement l'agriculture Développer des circuits-courts
04	Revitaliser les bourgs-centres
05	Contribuer à la sécurité des Eurêliens
06	Favoriser un développement équilibré et innovant des territoires
07	Développer l'offre et la qualité de l'habitat
08	Protéger et préserver le patrimoine naturel
09	Améliorer la qualité et la disponibilité des ressources en eau

01 Structurer le réseau routier

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Fort d'un réseau routier de plus de 7 400 km, le Département facilite les déplacements quotidiens des habitants. Sa densité exige une structuration forte pour cibler les moyens alloués sur l'ensemble des routes départementales. Ainsi, une étude ambitieuse relative à la mobilité eurélienne est lancée pour **faire émerger un réseau routier d'excellence lisible et performant**.

En 2018, le Département a engagé **un effort financier sans précèdent pour moderniser le réseau routier** partout où la sécurité des usagers de la route et la fluidité de la circulation l'exigent.

Enfin, le Département s'est engagé dans une **remobilisation de ses équipes et de ses moyens techniques au niveau local**, qui lui permettra d'agir encore plus efficacement, au plus près du terrain, en regroupant les compétences et en préparant la route de demain intelligente et connectée.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
1 Rattraper le retard pris dans la programmation de réfection des chaussées	Rénover les couches de roulement du réseau routier existant, réparer les dégâts du gel.	✔ 400 km de routes rénovées
2 Relancer massivement les investissements	34 millions d'euros votés au budget primitif pour les infrastructures routières.	✔ 40,9 M€ consommés en 2018
3 Contribuer à fluidifier la circulation des Euréliens	Créer des voies nouvelles, accélérer la réalisation de déviations contournant villes et villages.	✔ ex. voie nouvelle de Barjouville livrée

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**15 640 708 €**	*94%*	**40 898 593 €**	*120%*	**130,30 €**
Recettes	**1 185 360 €**	*161%*	**1 471 376 €**	*99%*	

Le bilan de l'année

Parmi les nouvelles réalisations, **8 projets ont mobilisé des investissements supérieurs à 100 000 euros** :

- Déviation de **Nogent-le-Roi** (2e tranche) : 4,55 millions d'euros (2018 à 2020)
- Création d'une voie nouvelle à **Barjouville** : 1,225 millions d'euros
- Déviation d'**Illiers-Combray** : 1,1 million d'euros
- Aménagement d'un carrefour à **Bailleau-le-Pin** : 500 000 €
- Aménagement de la rue de la Girafe à **Gué-de-Longroi** : 240 000 €
- Création d'une voie nouvelle à **Hanches** : 220 000 €
- **Denonville** – RD 17 : 160 000 €
- Déviation de Nogent-le-Roi (1re tranche) : 100 000 €

100 % des crédits inscrits au budget 2018 ont été consommés

Pour **faire face aux intempéries de l'hiver 2018**, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a mis en place un programme de travail conséquent. Au-delà des réparations nécessaires, celui-ci a permis de rattraper le retard dans la programmation de réfection des chaussées. Des **travaux qui ont un impact sur le long terme** avec des routes qui ne devraient pas exiger de travaux pendant les dix prochaines années.

Les mesures correctives

Durant l'exercice 2018, afin de permettre un taux optimal de consommation de crédits, **4 845 000 €** inscrits au plan pluriannuel d'investissement **ont été réinjectés dans la réfection de chaussées.** L'effort financier en investissement sera prolongé en 2019.

Pour ses projets en cours et à venir, **le Département a également accru ses critères de performance environnementale** et veut être pionnier de **la route intelligente**, plus sûre car elle communique avec l'usager et les services du Département. Cette révolution s'accompagnera d'un travail pour **repenser la route au service de déplacements plus diversifiés** en valorisant la diversité territoriale.

Les Actions exemplaires

Durable

Pour la rénovation des chaussées, le **Département utilise dans les enrobés bitumineux, des granulats issus du recyclage d'anciennes chaussées** (agrégats d'enrobés) dans des proportions se situant entre 10 et 30% en fonction du produit. D'autres produits alternatifs peuvent être constitutifs de nouvelles chaussées, comme du béton concassé et des mâchefers (résidus d'incinération de déchets non dangereux).

Action totalement intégrée dans le fonctionnement quotidien de la Direction ■■■■

Innovation

Le Conseil départemental a conclu un marché pour équiper en **boitiers « Anaïs »** un panel de véhicules d'usagers de la route. Première étape vers des **routes connectées**, ce boîtier collecte anonymement des données **pour détecter des zones d'alerte en termes de sécurité routière** (ex. coups de frein) qui seront traitées en priorité par les équipes du Département.

Recrutement des conducteurs membres du panel lancé début 2019 ■□□□

Égalité femmes-hommes

22 % des postes de la Direction des infrastructures sont confiés à des femmes

La Direction doit tendre vers un équilibre femmes-hommes ■■□□

02 Porter une ambition touristique pour l'Eure-et-Loir

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Situé à moins d'1h30 de Paris, **l'Eure-et-Loir se positionne comme une campagne de proximité pour les clientèles franciliennes**, mais aussi nationales et internationales, celles-ci constituent un véritable réservoir pour les séjours marchands. L'activité touristique occupe un poids économique non négligeable. Le tourisme participe non seulement à l'amélioration du cadre de vie des Euréliens mais il est, de manière plus générale, un vecteur de notoriété sur lequel le territoire peut capitaliser.

En lien étroit avec l'ADRT (Agence de développement et de réservation touristique) pour la mise en œuvre des actions du **schéma d'aménagement touristique départemental 2017-2020**, il conduit en parallèle un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée qui représente plus de 200 circuits et 3700 km de chemins balisés. Ce plan doit s'accorder avec les nouvelles attentes des clientèles à la recherche de ressourcement et de santé.

Par ailleurs, il conduit une politique d'aménagement cyclotouristique. En effet, l'Eure-et-Loir est traversé par **trois véloroutes d'intérêt national** autour desquelles gravitent 28 circuits en boucles, développés par les collectivités avec l'appui du Département.

L'ensemble des actions réalisées par l'ADRT et le Département ont pour enjeux de **développer les territoires et l'économie locale**.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Améliorer la qualité du réseau vélotouristique**	Amélioration des voies vertes d'Illiers-Combray et de Barjouville	✔ 3,5 km réalisés
❷ **Évaluer l'impact économique de la politique vélotouristique**	Se doter d'outils permettant de chiffrer la fréquentation des itinéraires.	✔ acquisition et pose de 4 compteurs vélo.
❸ **Confronter l'offre de randonnée existante aux nouvelles attentes des clientèles**	Réaliser un diagnostic de l'offre de randonnée pédestre.	✔ 160 circuits diagnostiqués permettant de distinguer l'offre en 3 catégories.
❹ **Soutenir les collectivités dans leurs projets touristiques**	Accompagner techniquement et financièrement les collectivités dans leur projet d'hébergement ou de valorisation de site culturel, historique ou touristique	✔ 6 projets accompagnés pour un montant global de 506 500 €

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**1 461 048 €**	*100%*	**5 751 €**	*9%*	**3,38 €**
Recettes	**66 613 €**	*167%*	-		

Le bilan de l'année

L'activité touristique en 2018 a généré plus de 1 150 000 nuitées et près de 154 M € de retombées économiques pour le territoire.
Le **Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée** (PDIPR) a fait l'objet d'un diagnostic approfondi sur 160 circuits de randonnée pédestre que l'on distingue en trois catégories : une offre premium correspondant aux attentes des randonneurs, desservant les points d'intérêts, les services et les commerces, une offre à ajuster et des circuits qu'il est nécessaire de refondre.
Les itinéraires cyclables d'intérêt national ont pu être évalués pour la première fois en 2018, suite à la **pose de quatre vélocompteurs** : 21 758 passages enregistrés aux Moulins de Soulaires, 7 868 à Mignières, 2 874 à Saint-Christophe, 3 970 à Trizay-Coutretôt-Saint-Serge.
Enfin, la campagne des « Villes et Villages Fleuris » 2018 a permis de proposer cinq communes sur les 48 candidates au jury régional : **trois communes ont été labellisées première fleur** : Saint-Lubin-des-Joncherets, Bailleau-le-Pin et Mottereau. En Eure-et-Loir, 32 communes sont labellisées « Villes et Villages Fleuris ».

L'année 2018 est marquée par une vaste opération de structuration et de valorisation du patrimoine proustien

Les mesures correctives

123randonnee.fr est le site de référence sur lequel l'ensemble des offres de randonnées est promu. Ouvert depuis 2010 et enregistrant en 2018 près de 48 500 visites, ce site va bénéficier d'une refonte complète pour encore mieux répondre aux attentes des clientèles.

Le tourisme s'inscrira encore plus dans les années à venir comme **une politique partenariale associant acteurs économiques et développeurs territoriaux,** qui trouveront l'**appui du Département au sein des Agence départementales d'ingénierie et d'infrastructure** qui viennent d'être créées.

Les Actions exemplaires

Durable

La démarche « **Villes et Villages Fleuris** » est un label transversal intégrant de nombreux volets durables (gestion de l'eau, du sol par des plantations adaptées, plus pérennes et locales, intégration paysagère, sensibilisation, biodiversité...)

Action totalement intégrée ■■■■

Innovation

Pour obtenir des données de fréquentation plus précises, l'ADRT a établi un **partenariat avec Airbnb** en 2018 : cette plateforme a accueilli près de 810 annonces, représentant 3 000 lits touristiques et générant 90 000 nuitées. Ce partenariat a permis à l'ADRT d'avoir des informations sur la provenance des clientèles, le nombre moyen et l'âge des voyageurs, ainsi que la durée moyenne du séjour

Expérimentation en cours ■□□□

03 Soutenir activement l'agriculture ▶ Optimiser le foncier agricole

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

En s'appuyant sur ses relations privilégiées avec le monde agricole, le Département, historiquement en charge d'opérations d'aménagement foncier, **participe activement à l'optimisation du foncier agricole et soutient la filière** par la restructuration des espaces cultivés.

Avec la décision de l'Etat de déclarer d'utilité publique l'**aménagement de l'A 154**, le Département proposera la mise en œuvre d'opérations d'aménagement foncier sur la totalité du faisceau autoroutier et a anticipé la constitution de réserves foncières.

En 2018, le Département a engagé un effort financier important pour constituer des **réserves foncières sur des secteurs de passage de la future autoroute** afin de permettre aux exploitants de préserver leur outil de production.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Poursuivre les opérations d'aménagement foncier**	Clôturer les opérations en cours et réaliser les travaux connexes préalables à la prise de possession des nouvelles parcelles des exploitants agricoles.	✔ 8 250 hectares remembrés ✔ 345 exploitations concernées
❷ **Anticiper la réalisation de l'aménagement de l'A 154**	Constituer des réserves foncières pour la libération des emprises	✔ 1,35 million d'euros de foncier acquis

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**348 291 €**	*80%*	**318 572 €**	*56%*	**1,54 €**
Recettes	-		**1 296 000 €**	*101%*	

Le bilan de l'année

Huit opérations d'aménagement foncier ont été clôturées en 2018 avec :

- 300 000 € dépensés pour un total de 2,6 millions d'euros pour ces 8 opérations
- 825 000 € de subventions pour la réalisation des travaux connexes de ces 8 opérations

En 2018, le Département a constitué stock foncier de 85 hectares pour un montant d'1,35 million d'euros en prévision de l'aménagement de l'A 154.

Une réserve foncière de 85 ha constituée en prévision de l'aménagement de l'A154

Les mesures correctives

Durant l'exercice 2018, afin de répondre à une opportunité d'acquisition pour l'aménagement de l'A 154, le Département a inscrit 900 000 € de crédits supplémentaires.

La politique foncière du Département sera repensée pour contribuer à la protection des sols et limiter la consommation de terres agricoles qu'exigent les engagements internationaux de la France. En Eure-et-Loir, **la terre restera un bien commun**, préservé par **une vision stratégique et partagée** de long terme et valorisé en tant que **socle de l'identité du Département et de son développement.**

Les Actions exemplaires

Durable

Les opérations d'aménagement foncier permettent **de diviser par 2,5 le nombre d'îlots exploités** ce qui contribuer à **diminuer fortement les déplacements d'engins agricoles**. Par ailleurs, pour les opérations 2018, ce sont **11 000 mètres de haies et boisements** qui ont été implantés sur ces territoires.

Actions totalement intégrées ■■■■

Égalité femmes-hommes

50 % des postes de managers de la Direction de l'aménagement sont confiés à des femmes

A maintenir ■■■□

03 Soutenir activement l'agriculture
▶ Développer les circuits courts

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Le Département se mobilise pour **développer les circuits courts qui privilégient un approvisionnement direct auprès des producteurs euréliens**.

L'enjeu est de **favoriser la diversification agricole en structurant une filière d'approvisionnement local** de la restauration collective. Ainsi, le Département répond aux attentes des Euréliens qui veulent **manger sain et local** et contribue à remplir l'engagement national à atteindre 50 % de produits locaux / labellisés dont **20 % de bio dans les cantines à horizon 2022**.

Pour cela, le Département a fait le choix d'**impulser une dynamique en liaison avec les compétences et les publics du Département** (collèges, personnes âgées, personnes handicapées, protection de l'enfance). Cette démarche est menée en **partenariat avec la Chambre d'agriculture** afin d'assurer l'articulation et la complémentarité avec les producteurs, et de mettre en œuvre différents leviers, et outils concrets, pour favoriser et développer les modes de commercialisation pour les circuits courts, en lien direct avec la restauration collective.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
1 Bâtir un outil qualitatif et rapidement opérationnel	— Études de besoins de la restauration collective — Adhésion à la plateforme Agrilocal28 — Création de la plateforme logistique — Actions d'information, de formation, de sensibilisation et d'accompagnement des établissements de restauration collective et des producteurs	✔ Réalisation d'une enquête auprès des collèges et des lycées en 2018 ✔ Adhésion du Département à la plateforme Agrilocal28 à compter du 1er janvier ✔ Recrutement d'un animateur par le Département et par la Chambre d'agriculture ✔ Ouverture de la plateforme dans une phase test de septembre à décembre 2018 ✔ Adhésion du Département à la plateforme logistique « Sur le champ ! » (approbation des statuts début 2019)
2 Assurer et suivre la montée en charge du dispositif	— Volume de denrées alimentaires achetées sur Agrilocal28 — Nombre d'acheteurs publics inscrits sur Agrilocal28. — Nombre de fournisseurs inscrits sur Agrilocal28	✔ 3910 kg de denrées alimentaires échangés sur Agrilocal28 soit une valeur de 11 385 € ✔ 21 acheteurs inscrits, dont 11 établissements scolaires ✔ 63 fournisseurs inscrits dont 49 producteurs et 7 artisans de bouche

Le bilan de l'année

Les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- Poursuite de la démarche commune de réflexion et de sensibilisation avec la Chambre d'agriculture engagée depuis 2017
- Définition des premiers outils opérationnels
- Recensement des producteurs potentiellement partie prenante de la démarche
- Enquête de recensement des besoins de la restauration collective et des communes
- Actions d'information, de formation, de sensibilisation, des circuits courts lors d'évènements tels que le Congrès des maires ou les Artisanales
- Ouverture de plateforme Agrilocal28 en phase test les quatre derniers mois de l'année
- Création de la plateforme logistique la « SCIC Sur le champ! » (début 2019)
- Premières réflexions sur l'adaptation des nouveaux marchés alimentaires dans les collèges.

4 rencontres producteurs /acheteurs organisées sur le territoire, en partenariat avec le Département, mobilisant chacune environ 100 participants

Les mesures correctives

Adaptation des lots des marchés alimentaires des collèges pour laisser aux gestionnaires l'opportunité d'acheter via la plateforme Agrilocal28 dans sa phase test. Par exemple, il a été exclu le lot « charcuterie » d'un groupement d'achat.

L'objectif du Département est de porter de 20% à 30% la part de produits bio/locaux en dynamisant par son soutien les actions locales et régionales de promotion et de diversification des circuits-courts.

Les Actions exemplaires

Durable

Le développement des circuits courts est un objectif intrinsèquement durable. Le Département pousse néanmoins au maximum son niveau d'exigence. Ainsi, **la plateforme Agrilocal28 archive en ligne ses bons de commande et factures**, pour éviter leur édition papier.

Exigence totalement intégrée à l'objectif ■■■■

Innovation

Agrilocal28 est un outil numérique mettant en relation les acheteurs de la restauration collective et les fournisseurs de produits agricoles dans le respect du code des marchés publics, de manière très simplifiée. Ce qui rend plus accessible les marchés publics aux producteurs locaux.

Première étape finalisée en 2018, à amplifier dès 2019 ■■□□

Égalité femmes-hommes

Un partenariat visant à valoriser la place de la femme dans l'agriculture est envisagé avec une association locale de femmes agricultrices.

Réflexion à concrétiser en 2019 ■□□□

04 Revitaliser les bourgs-centres

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

En 2018, le Département a confirmé sa volonté **d'organiser et de structurer le territoire eurélien en s'appuyant sur un nouveau dispositif axé sur les « bourgs-centres ».** Ce souci d'équité territoriale est pleinement partagé par le Conseil régional, la Banque des territoires et l'Etat qui ont accepté de formaliser un partenariat dynamique et pérenne avec le Département afin de coordonner et d'harmoniser leurs actions en direction des « bourgs-centres », via la signature d'un protocole.

Ce protocole a vocation à se décliner localement par la signature de conventions spécifiques sur 3 ans avec les « bourgs-centres » à l'issue **d'une phase préalable d'études et de programmation visant à appréhender les enjeux du territoire**, et à définir des programmes pluriannuels pour les prendre en compte. Il s'agit notamment de travailler sur les commerces, l'habitat, les services et les espaces dans l'optique de revitaliser ces « bourgs-centres », de leur redonner une image positive et donner une envie de vivre dans des espaces requalifiés.

Une première vague de contractualisation pourrait concerner **en 2019 une quinzaine de « bourgs-centres »**, dont les projets sont suffisamment aboutis pour trouver un démarrage opérationnel des études ou des réalisations dans l'année 2019.

Les objectifs sont d'**éviter une fracture territoriale entre les espaces ruraux et les territoires urbanisés**, de garantir à tous les habitants du Département un **égal accès aux services et équipements publics**, de favoriser un maillage équilibré du territoire en s'appuyant sur des pôles de centralité et d'équilibre, d'articuler les démarches des financeurs et des acteurs en direction des « bourgs-centres », et d'impulser avec ces territoires une logique de projet.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018
❶ **Concrétiser la nouvelle politique départementale pour les territoires : principes généraux et dispositif opérationnel**	✔ Adoption par l'Assemblée départementale des principes généraux le 25 juin 2018 et du dispositif opérationnel, le 5 novembre. ✔ Signature du protocole d'accord partenarial le 17 décembre 2018
❷ **Mobiliser des enveloppes financières au titre des études et des programmes d'investissements**	✔ Deux autorisations de programme 2019-2021 votées en 2018 (15,9 millions d'euros pour les travaux et 750 000 € pour l'ingénierie)
❸ **Lancer l'appel à projet**	✔ A suivre en 2019 : nombre d'études de revitalisation engagées et nombre de contrats «bourgs-centres» signés au titre des programmes d'investissement

Le bilan de l'année

L'année 2018 a été marquée par la définition d'un nouveau dispositif d'intervention en direction des "bourgs centres": approbation par l'Assemblée départementale des principes généraux lors de sa séance du 25 juin, et du dispositif opérationnel lors de sa séance du 5 novembre.

Par ailleurs**, le Conseil départemental a convaincu plusieurs partenaires de rejoindre son initiative** : Conseil régional Centre-Val de Loire, Banque des territoires, et Etat. **Un protocole scellant ce partenariat a été signé le 17 décembre** 2018.

L'appel à projets auprès de 33 des communes listées dans le protocole d'accord partenarial a été lancé fin 2018, pour un retour des candidatures, via la production d'une note d'intention pour le 15 janvier 2019.

30 communes ont répondu début 2019 à l'appel à candidatures dont 25 listées dans le protocole partenarial, et 5 autres candidatures « spontanées »

Les Actions exemplaires

Durable

La démarche engagée par le Département vise à adapter les dispositifs d'aides aux enjeux des « bourgs centres » en s'appuyant sur une phase préalable de réflexion avant de contractualiser avec les communes sur des programmes pluriannuels d'une durée de trois ans. La phase préalable vise à **identifier les atouts, les faiblesses, les enjeux et les menaces du territoire afin d'identifier les actions correspondantes**, de définir les projets et de concentrer les financements des partenaires sur ceux-ci. Cette démarche privilégiant des pôles d'équilibre et les démarches « projets » répond à des enjeux de cohésion des territoires, de cohésion sociale et de renforcement de la transition écologique.

Nouvelle action s'intégrant à l'objectif général de développement durable

Innovation

L'originalité de la démarche réside dans le partenariat mis en place par le Département avec l'Etat, le Conseil régional Centre-Val de Loire, et la Banque des territoires afin de **concentrer leurs financements dans le cadre d'une démarche commune**, qui vise à privilégier les pôles d'équilibre et les démarches « projets », et non pas de guichet.

Protocole partenarial signé en 2018

05 Contribuer à la sécurité des Euréliens

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Dans le cadre de la convention qui le lie au **Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)**, le Département voit comme primordiale la gestion des équipements immobiliers du SDIS qui lui incombe.

Afin de permettre aux équipes de secours de se focaliser sur leurs missions prioritaires, la Collectivité s'assure du **bon entretien des bâtiments et du renouvellement progressif des installations**.

Ces missions sont menées dans un souci de maîtrise des dépenses, et font donc l'objet d'une programmation conjointe avec les services du SDIS, avec une planification des travaux à mener sur trois années.

2018 a vu la **rénovation de locaux dans quatre centres de secours**, et le démarrage de trois chantiers portant sur des centres neufs ou réhabilités.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Poursuivre les chantiers de modernisation des équipements du SDIS**	Mener à bien les chantiers d'extension à Authon-du-Perche et Gallardon	✔ 1 020 m² de bâtiments neufs terminés en 2018
❷ **Planifier les travaux afin de garantir une stabilité des dépenses**	Uniformiser les équipements en place sur l'ensemble des sites	✔ budget stable depuis 3 ans
❸ **Contribuer à la fiabilité du centre d'appels**	Sécurisation du centre d'appel	✔ travaux terminés en 2018

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**18 044 168 €**	*100%*	**1 882 850 €**	*79%*	**45,92 €**
Recettes	**2 614 653 €**	*98%*	**40 111 €**	*100%*	

Le bilan de l'année

En 2018 des **chantiers de construction de bâtiments neufs** ont débuté :

- Centre de secours de **La Loupe** : opération d'1 million d'euros dont 450 000 engagés en 2018
- Centre de secours d'**Orgères-en-Beauce** : opération d'1,4 million d'euros dont 420 000 engagés en 2018
- A **Anet**, reconversion d'un site industriel en centre de secours : opération d'1,4 million d'euros dont 450 000 en 2018.

Trois chantiers portant sur des centres de secours neufs ont été menés en 2018.

Afin de **fiabiliser les appels arrivant au centre de secours** et au regard de l'évolution des moyens de communication, des travaux ont été menés sur le centre d'appel du SDIS : l'alimentation électrique a été sécurisée, un contrôle de la température et des systèmes de redondance ont été mis en place.

Les travaux menés dans les centres existant à **Authon-du-Perche** ou **Gallardon (photo)** représentent un investissement de 340 000 € en 2018.

Les mesures correctives

Dans un souci d'efficacité et de performance des équipes de secours, l'étude du **regroupement des locaux de la direction** sur un même site sera lancée en 2019.

Le Département va promouvoir le **renforcement des mutualisations** pour optimiser les fonctions supports (ex. gestion des ressources humaines) à chaque fois que cela contribue à une qualité du service accrue, en concentrant les moyens sur les missions opérationnelles.

Les Actions exemplaires

Durable

Le centre de secours d'Anet, en cours de réalisation, consiste à réhabiliter un ancien bâtiment industriel. Cette démarche permet la reconversion d'une friche industrielle et évite la consommation de terre à bâtir.

Action en cours de réalisation

Égalité femmes-hommes

Le Département tient compte de l'**accroissement constant de la part de femmes dans les équipes du SDIS,** et prévoit une conception flexible de ses vestiaires en fonction des équipes, afin de permettre leur accueil dans les meilleures conditions.

Action intégrée aux projets

06 Favoriser un développement équilibré et innovant des territoires

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

L'aménagement équilibré du territoire eurélien nécessite que l'**ensemble des communes** puissent accéder à un **dispositif d'aides financières** permettant de maintenir et restaurer les capacités de leur attractivité.

En outre, l'accès à une **ingénierie de conseil en étude et réalisation** est une condition indispensable pour la bonne mise en place du projet.

En 2018, le Département a poursuivi un engagement financier significatif avec le fonds départemental d'investissement (voir aussi la démarche bourgs-centres), et il a initié la démarche de **déploiement des Agences départementales d'ingénierie et d'infrastructure** (en lieu et place des anciennes subdivisions départementales) en cohérence avec l'Agence technique départementale (ATD devenue **Eure-et-Loir ingénierie**).

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018
1 Soutenir les projets communaux grâce au Fonds départemental d'investissement	✔ 1 048 projets instruits (stable) — Enveloppes cantonales : 7 721 897 € — Projets structurants : 3 843 925 € — Produit des amendes de police (crédits de l'État) : 719 403€
2 Soutenir techniquement les communes en leur apportant un savoir-faire en ingénierie	✔ 2 911 interventions auprès des communes en 2018

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**2 428 402 €**	*83%*	**15 595 343 €**	*137%*	**41,54 €**
Recettes	**1 465 540 €**	*94%*	**3 225 702 €**	*88%*	

Le bilan de l'année

Fonds départemental d'investissement : la quasi-totalité des enveloppes financières mobilisée

Les demandes pour des aides sont importantes. Elles ont permis à de nombreux dossiers de voir le jour pour conforter l'aménagement de l'espace eurélien. Le **Fonds départemental d'investissement** reste un outil essentiel pour les communes car le nombre de projets instruits et financés reste stable d'une année sur l'autre. C'est un outil complémentaire à la démarche spécifique définie en 2018 en direction des « bourgs centres ».

En parallèle, les réflexions de réorganisation ont abouti en janvier 2019 par la réorganisation des services avec la **création de cinq Agences départementales d'ingénierie et d'infrastructure**.

En 2018, **l'Agence technique départementale a réalisé près de 2 911 interventions** grâce à une équipe pluridisciplinaire : 628 dossiers en assainissement non-collectif (urbanisme et réhabilitations), 566 diagnostics assainissement non-collectif, 130 contrôles de bon fonctionnement assainissement non-collectif, 121 stations d'épuration suivies, 1 420 dossiers d'urbanisme et 46 conventions voirie.

Les mesures correctives

Le Fonds départemental d'investissement « enveloppe projets structurants » a été sollicité de manière importante par les communes, et l'Assemblée départementale, lors de sa séance consacrée au vote du budget supplémentaire au mois de juin 2018, a voté **1,5 millions d'euros d'autorisation de programme complémentaire**.

Les missions de l'ATD sont régulièrement réinterrogées afin de répondre au mieux aux demandes des communes. En 2018, une réflexion sur la **mise en place d'une mission d'assistance administrative et juridique** va permettre de répondre dès 2019 à un besoin exprimé par les collectivités.

Les Actions exemplaires

Innovation

La **création des Agences départementales d'ingénierie et d'infrastructure (AD2I)** est prise comme modèle par l'Assemblée des Départements de France pour l'élargissement des missions d'assistance technique auprès des communes. Ces cinq entités réparties sur le territoire (Pays Chartrain, Beauce, Perche, Drouais-Thymerais et Dunois) évoluent désormais non seulement sur le volet routier, mais également au service des territoires en assurant, en cohérence avec l'Agence technique départementale, l'ingénierie de proximité pour les communes. Sur le plan routier, outre l'exploitation courante du réseau, les Agences assurent la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien, des grosses réparations et d'extension.

Action préparée en 2018 pour une mise en œuvre dès janvier 2019

07 Développer l'offre et la qualité de l'habitat

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Dans le domaine du logement et de l'habitat en général, **le Département intervient sur les outils stratégiques de planification** (Plan départemental de l'habitat…), et sur les **financements** dans le cadre des opérations de construction et/ou de réhabilitation.

Ainsi, le Département s'est engagé aux côtés de l'État, des agglomérations de Chartres et Dreux et d'Action Logement dans l'élaboration d'un **Plan départemental de l'habitat (PLH)** et d'un Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) afin d'avoir une **vision stratégique de la politique de l'habitat** à mener sur le département.

Par ailleurs, la loi ELAN promulguée récemment va engendrer une **reconfiguration du paysage institutionnel des bailleurs** dans les prochains mois, par le biais de la mesure visant à instaurer un seuil minimal de 12 000 logements pour un bailleur.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Construire une politique de l'habitat avec une vision stratégique**	Copiloter la concertation pour le PDH+PDALHPD	✔ 15 réunions en 2018
❷ **Soutenir les démarches expérimentales**	Accompagner un projet d'habitat inclusif	✔ 8 réunions en 2018

Le bilan de l'année

En 2018, le **marché pour l'élaboration du PDH/PDALHPD a été lancé** en partenariat avec l'Etat, les communautés d'agglomération de Chartres Métropole et du Pays de Dreux, et Action Logement. Suite à des rencontres territoriales à l'échelle de chaque SCOT, la phase 1 (diagnostic) a été réalisée. Ce travail servira de base à l'élaboration des orientations et du plan d'actions. Le PDH et le PDALHPD traduiront la politique départementale pour l'habitat.

Le PDH et le PDALHPD traduiront la politique départementale pour l'habitat.

Dans le cadre de son PLH, **Chartres Métropole a engagé un projet d'habitat inclusif**. En 2018, le Département a accompagné la collectivité en finançant à hauteur de 50% l'étude de besoins et en apportant un appui technique pour la définition du projet. Les **personnes handicapées (sensoriel et moteur) sont apparues comme public prioritaire** et la localisation du projet a été déterminée sur le pôle gare de Chartres.

Par ailleurs, dans le cadre du **Contrat local d'engagement (CLE) contre la précarité énergétique**, le Conseil départemental s'est engagé à centraliser, valoriser et redistribuer les certificats d'économie d'énergie (CEE) issus des travaux de rénovation énergétique engagés par les ménages euréliens dans le cadre du Programme Habiter Mieux. Bien que l'engagement du Département à ce titre se soit achevé le 31/12/2017, certains dossiers de subventions ont été soldés en 2018.

Enfin, pour favoriser l'accès au logement et sensibiliser à la **rénovation énergétique**, le Département a accordé en 2018 une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'association SOLIHA.

Les mesures correctives

L'engagement du Département dans une nouvelle politique de l'habitat sera actualisé dans le cadre notamment de l'approbation du PDH et du PDALHPD.

Le **Département restera un acteur pérenne des politiques de l'habitat et du logement**, néanmoins repositionné à la suite de la **loi ELAN**, adoptée en novembre 2018.

Les Actions exemplaires

Durable

Le PDH/PDALHPD est un document stratégique pluriannuel qui permettra de définir une cohérence départementale dans les politiques locales de l'habitat, notamment les PLH développés sur une durée de 6 ans.

Projet en cours de construction

Innovation

Participation au développement d'un projet identifié comme « Habitat inclusif » sur l'agglomération chartraine, exemplaire et unique en Eure-et-Loir.

Projet en cours de construction

Égalité femmes-hommes

La thématique du logement est indistinctement favorable aux femmes et aux hommes. Bien conduite, elle permet l'accès à l'habitat à de nombreuses femmes dans le cadre de ruptures familiales.

A prendre en compte dans la planification départementale

08 Protéger et préserver le patrimoine naturel et le cadre de vie

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

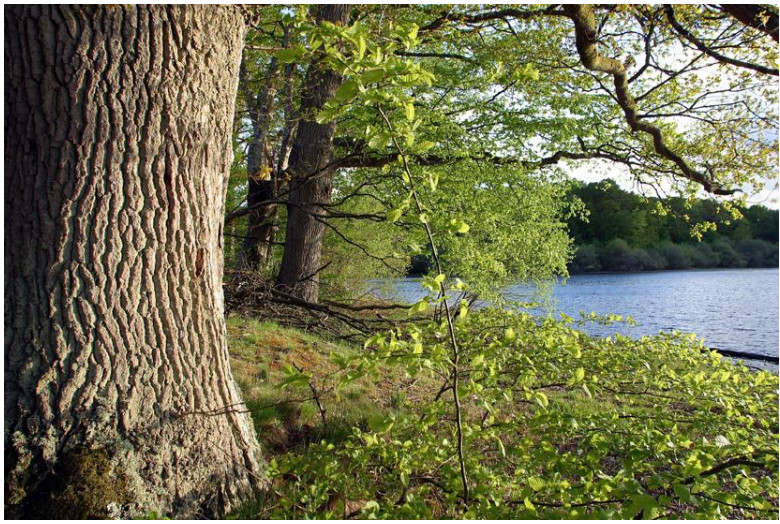

La politique des **Espaces naturels sensibles (ENS)** répond au double objectif de préserver les milieux naturels et la biodiversité et d'offrir au public des possibilités de découverte.

Financée par la Taxe d'aménagement, elle permet au Département de **soutenir la restauration et l'entretien des sites naturels remarquables** tels que les milieux humides.

Réalisée en concertation avec les acteurs locaux et des partenaires techniques, la politique du Département se traduit par des actions en **maîtrise d'ouvrage départementale** et un large **soutien à des collectivités**, des structures ou des associations partenaires et des animations portées par la collectivité en propre.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
1 **Déléguer progressivement la gestion des sites Espaces naturels sensibles du Département**	Suivi de la délégation du site de La Ferté-Vidame et évaluation de la gestion du coteau de Mézières, Écluzelles, Charpont	✔ 11 événements sur site et 25 espèces patrimoniales recensées
2 **Recherche d'une gestion plus pérenne des sites naturels**	Réflexion avec les partenaires et le monde agricole	✔ 8 rencontres et/ou visites sur site
3 **Soutenir les collectivités dans leurs projets de valorisation de patrimoine naturel**	Financement des projets de restauration de mares	✔ 15 projets soutenus pour un montant global de 63 819 €

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**326 296 €**	*105%*	**210 741 €**	*128%*	**1,24 €**

Le bilan de l'année

Dans le cadre de la **délégation progressive de la gestion des sites départementaux ENS**, 2018 a été consacrée :

— au suivi de la convention d'entretien des espaces du parc du château de La Ferté-Vidame. Un besoin d'accompagnement technique important de la commune par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a été identifié ;
— à la poursuite des réflexions sur la délégation des deux autres ENS dont le Département est propriétaire (Vallée de l'Aigre et coteau de Mézières-Écluzelles - Charpont).

Dans le cadre de la recherche d'une gestion plus pérenne des sites naturels, des réflexions ont eu lieu avec les partenaires et le monde agricole.

Par ailleurs, une réflexion sur la création d'**un cheptel de moutons** eurélien a émergé au sein de la Direction des infrastructures **pour l'entretien des accotements routiers**.

Sentier « Papillons, sauterelles et coccinelles » à La Ferté Vidame

Le Département a confié la gestion du site ENS de La Ferté-Vidame à la commune, avec l'appui du Conservatoire d'Espaces Naturels

Les mesures correctives

A la suite des réflexions sur la poursuite de la délégation de la gestion des sites ENS et suite à la délégation de la gestion de l'ENS de La Ferté-Vidame à la commune, il a été constaté que les communes ne disposaient pas des moyens et des compétences suffisants pour mettre en œuvre les préconisations des plans de gestion de ces espaces. Il a donc été validé la **délégation progressive sur 2019 et 2020 des deux sites départementaux ENS** de La Ferté-Villeneuil et Mézières-Écluzelles au Conservatoire d'espaces naturels.

Les Actions exemplaires

Durable

Le Département met en œuvre et soutient les **actions favorisant le maintien et l'amélioration de la biodiversité** sur l'ensemble du territoire. Son action, en concertation avec les partenaires comme le Conservatoire d'Espaces Naturels, contribue pleinement aux projets de Trames vertes et bleues. La notion sociale se concrétise par un partenariat avec des structures d'insertion, et les réflexions avec le monde agricole répondent au volet économique.

Action à poursuivre

Innovation

Dans le cadre de certains projets de valorisation sur des sites ENS, une **dimension numérique** a fait l'objet de réflexions : Maison des Espaces Naturels, Vallée de l'Aigre.

Réflexion en cours

09 Améliorer la qualité et la disponibilité des ressources en eau

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Afin de reconquérir la qualité des ressources en eau impactée par les activités humaines et ainsi répondre aux attentes des populations et de la réglementation européenne de 2027, **le Département accompagne les collectivités** dans l'ensemble de leurs projets, de la définition des besoins à la réalisation de travaux.

Sur le volet de la **gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations** (GEMAPI), le Département soutient financièrement certains projets de préservation et de restauration des milieux aquatiques, concourant à rétablir des fonctionnements plus naturels des cours d'eau et améliorer ainsi, leur capacité auto-épuratoire, la biodiversité qu'ils comportent et de façon plus générale, d'assurer les services qu'ils rendent à la société.

A partir de la nécessité de garantir l'approvisionnement en eau potable et considérant l'enjeu prioritaire qu'elle représente en termes de **développement durable des territoires**, le Département a adopté une politique reposant sur trois thèmes : prévention–solidarité–anticipation. Le Schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) accompagne ainsi les collectivités, tant sur le curatif (travaux sur les réseaux) que sur le préventif (protection de la ressource).

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
1 **Poursuivre l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des actions de préservation de la ressource**	✔ 22 réunions au titre de l'eau potable	✔ 30 réunions au titre des milieux aquatiques
2 **Aider financièrement les collectivités dans leurs projets**	Un règlement d'aide avec une enveloppe de 1,5 million d'euros a été voté en 2018.	✔ 40 collectivités subventionnées
3 **Réduire la part de la population desservie par une eau non conforme**	Maintenir le pourcentage sous 5%, chiffre national	✔ Taux descendu de 8% en 2014 à 4,5% en 2017

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**606 286 €**	*95%*	**1 520 698 €**	*73%*	**4,90 €**
Recettes	**1 858 952 €**	*109%*	**223 543 €**	*84%*	

Le bilan de l'année

En 2018, pour le **volet eau potable**, 40 projets ont été financés dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable dont 3 pour des travaux d'interconnexion.

52 millions d'euros de travaux d'interconnexion ont été réalisés depuis 2011 portant ainsi le taux de réalisation à 58%. 83% des captages retenus possèdent une protection réglementaire. 76% des captages classés prioritaires possèdent une démarche AAC (aire d'alimentation de captage) de préservation de la ressource en eau.

La politique départementale œuvre pour une préservation et la sécurisation de la ressource en eau

En 2018, pour le **volet « rivières »** des milieux aquatiques, 9 projets de travaux ont été financés. Le Syndicat mixte d'aménagement et de restauration du bassin du Loir (SMAR Loir 28) et la Fédération départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques (FDPPMA) ont été les bénéficiaires de 61 117 € au total.

Remise en fond de talweg de l'Aigre

Les mesures correctives

Afin de répondre aux attentes réglementaires, une **révision du schéma départemental** d'alimentation en eau potable (SDAEP) a été mise en œuvre en 2018 avec pour objectif de **fournir un nouvel outil d'aide à la décision pour les maîtres d'ouvrage en 2020**, date de prise de la compétence eau potable par les intercommunalités à fiscalité propre. Les Départements ne pouvant plus exercer une des compétences de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) au-delà du 31 décembre 2019, l'année 2018 a été consacrée à la préparation de la dissolution du syndicat mixte du bassin de rétention de Margon au 1er janvier 2019.

Les Actions exemplaires

Durable

La politique de l'eau du Département, via le SDAEP ou tout autre document fournit un cadre financier et technique permettant aux collectivités de structurer leur prise de compétence Eau pour améliorer la qualité et la disponibilité de la ressource.

En cours de construction

Innovation

Le Département est l'un des partenaires privilégiés de la profession agricole pour **définir l'agriculture de demain**, **plus économe en intrants et donc plus favorable à l'environnement** et à la préservation de la ressource en eau, tout en étant rentable pour les agriculteurs. La feuille de route a été signée le 19 janvier 2018.

En cours de construction

Égalité femmes-hommes

Les missions de préservation des ressources en eau sont assurées par un binôme mixte.

Organisation exemplaire à maintenir

Une Collectivité **de solidarité entre les Euréliens**

Les principes d'action : la proximité, l'humain, la modernité, la citoyenneté.

Le Département vise à favoriser une société plus inclusive en accompagnant les personnes de la petite enfance au quatrième âge, en protégeant les plus fragiles.

Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental encourage la coopération entre les différents acteurs intervenant sur le territoire et développe une réponse adaptée aux nouvelles attentes de la population et aux mutations technologiques.

Il s'agit de mettre l'accent sur la prévention et d'accompagner les changements sociétaux en favorisant les cohésions sociales et territoriales.

La priorité est de renforcer notre présence sur le territoire via des antennes de l'Agence départementale des solidarités.

Nos objectifs

10	**Renforcer les actions de prévention**
11	**Développer les actions d'insertion**
12	**Favoriser les conditions du maintien à domicile**
13	**Optimiser les moyens mis au service des personnes âgées ou handicapées**
14	**Accompagner les personnes en difficulté**
15	**Lutter contre la désertification médicale et renforcer l'attractivité du territoire**

10 Renforcer les actions de prévention

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Avec ses missions de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), dont le Centre départemental de l'enfance et des familles (CDEF) et de la Protection maternelle et infantile (PMI) **le Conseil départemental protège les enfants et soutient les familles euréliennes.**

La priorité du Département est de **renforcer des actions de prévention** pour anticiper la dégradation des **situations familiales difficiles** et, dans le domaine de la **santé infantile**, pallier le manque de médecins.

Le développement de **modes de prise en charge des enfants plus adaptés que le placement en établissement** est également une priorité et sera l'un des axes majeurs du schéma départemental de protection de l'enfance en cours d'élaboration.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Fluidifier les orientations des enfants accueillis en urgence**	Baisse de la durée moyenne de séjour des enfants accueillis au CDEF	✔ durée moyenne de séjour en 2018 de 4,6 mois au CDEF
❷ **Réaliser les bilans en école maternelle**	Malgré les postes de médecins vacants lutter efficacement contre les inégalités territoriales et sociales de santé	✔ 3 252 bilans de santé réalisés, soit un taux de réalisation de 68 %
❸ **Favoriser les adoptions suite à déclaration judiciaire d'abandon**	Assurer une évolution du statut des enfants conforme à la réalité de leur parcours et à leurs besoins	

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**66 605 692 €**	*97%*	**42 026 €**	*244%*	**153,60 €**
Recettes	**2 243 788 €**	*163%*	-	--	

Le bilan de l'année

En 2018, le coût de la prise en charge des Mineurs non accompagnés (MNA)* a augmenté de 35% soit 6,2 millions

Pour pallier le manque de médecins, **le service de la PMI a repensé le déploiement de ses actions pour confier des tâches à des professionnelles de santé non médecins** (montée en compétence des sages-femmes, responsabilités confiées aux puéricultrices cadres).
Par ailleurs, le Département organise et participe aux **actions de prévention spécialisée**. Cette mission s'exerce par les **aides éducatives de proximité** et **l'accompagnement en économie sociale et familiale**. En 2018, **87 jeunes ont bénéficié d'une mesure d'aide à domicile renforcée**, administrative ou judiciaire (soit une augmentation de près de 50% par rapport à 2017, année de mise en place en raison notamment de son ouverture à l'administratif). De manière assez stable, en 2018, **247 familles ont bénéficié d'une mesure d'accompagnement** en intervention sociale et familiale. Cela représente un total de **31 572 heures d'intervention**.
En 2018, les équipes de l'ASE, de la PMI et de l'action sociale ont mis en œuvre **une nouvelle méthodologie d'évaluation des situations familiales**, grâce à la formation en 2017 de l'ensemble des professionnels au référentiel CREAI. C'est également en binôme pluridisciplinaire que les professionnels évaluent désormais les informations préoccupantes relatives à des enfants en danger ou en risque de danger.
Un travail partagé de réflexion, commencé fin 2018, visant à **promouvoir le métier d'assistant(e) familial(e) en le valorisant et le rendant plus accessible** doit permettre de favoriser un recrutement régulier permettant d'assurer aux enfants concernés par une décision de placement, de pouvoir bénéficier d'un parcours stable en famille d'accueil.

* MNA : nouvelle appellation depuis 2016 des mineurs isolés étrangers.

Les mesures correctives

Le **Centre départemental de l'enfance et de la famille va être modernisé** et se recentrer sur l'accueil des publics relevant de ses missions premières. La **politique « enfance et famille »** du Département va également **mieux s'adapter aux caractéristiques propres à chacun de ses territoires**.

Les Actions exemplaires

Durable

Pour ses repas, la cuisine du Centre départemental de l'enfance et de la famille de Champhol, qui prépare environ **150 repas par jour pour les enfants** qui lui sont confiés, fait appel à **des agriculteurs 100% locaux (légumes, fruits, viandes) via la plateforme Agrilocal.**

Engagements tenus en 2018, actions à poursuivre

Innovation

En 2018, le Département a initié une **démarche d'élaboration d'un nouveau schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance**, le précédent étant arrivé à son terme en 2017. Au premier semestre 2018, un diagnostic partagé avec l'ensemble des professionnels participant aux missions de protection de l'enfance a été élaboré. **Pour la première fois dans le département, des usagers de la protection de l'enfance ont également été sollicités et ont donné leur avis** sur la politique départementale menée.

Usagers ayant contribué au diagnostic : 8 adultes ayant bénéficié d'une mesure de protection de l'enfance, 15 parents d'enfants bénéficiant actuellement d'une mesure, 20 jeunes mineurs bénéficiant d'une mesure.

Association des usagers à pérenniser dans la mise en œuvre du schéma

Égalité femmes-hommes

La Maison d'accueil parents-enfants du CDEF fait coexister le Centre maternel, à destination des mères avec enfants à naître ou de moins de 3 ans et le Centre parental (six appartements) pour des couples, afin de les accompagner à la parentalité.

Action à poursuivre

11 Développer les actions d'insertion

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Après avoir connu une baisse significative du **nombre des allocataires RSA** depuis 2015, ce dernier est **en augmentation depuis début 2018** en Eure-et-Loir comme dans d'autres départements.

Cette situation doit amener le Conseil départemental à reconsidérer les modalités d'accompagnement des usagers. En effet, il est indispensable de se questionner sur les raisons de cette augmentation, de les analyser et de proposer des actions correctives. Ces dernières permettront de proposer un accompagnement individuel adapté pour faire **sortir le plus rapidement possible les usagers du dispositif RSA**. Un effort particulier devra être apporté pour prendre en compte les besoins et les attentes de chaque bassin de vie.

Par ailleurs, il conviendra de s'attacher à prioriser **une action rapide sur les nouveaux entrants afin de ne pas laisser les bénéficiaires perdre leur motivation** et réduire ainsi le coût de l'allocation.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Limiter l'augmentation du nombre de foyers bénéficiaires du RSA**	Mettre en œuvre un maximum d'actions d'insertion et de contrôle pour contenir l'augmentation prévisible	✘ Malgré les actions innovantes mises en œuvre par le Département, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA est passé de 7 998 en décembre 2017 à 8 297 en décembre 2018
❷ **Contenir l'augmentation des coûts de l'allocation RSA**	Viser le respect de l'enveloppe prévue au BP 2018 pour le paiement de l'allocation : 46 M€	✘ Une enveloppe supplémentaire de 2,7 M€ a dû être inscrite en DM2
❸ **Encourager la sortie du RSA par une aide à la prise d'emploi**	Maintenir un taux satisfaisant de sortie du dispositif du RSA des usagers ayant bénéficié de l'aide à la prise d'emploi versée par le Département	✔ Le taux de sortie est passé de 68 % sur les aides versées au 1er semestre 2017 à 71 % au second semestre (bilans réalisés en 2018).

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**53 514 015 €**	*106%*	-	-	**123,32 €**
Recettes	**25 206 693 €**	*100%*	-	-	

Le bilan de l'année

2018 a vu le nombre de foyers bénéficiaires du RSA augmenter de façon importante. Par voie de conséquence, **le montant total des dépenses d'allocation RSA a lui aussi fortement augmenté** entraînant un net dépassement de l'enveloppe initialement prévue.

71% des bénéficiaires d'une aide départementale à la prise d'emploi sont sortis du RSA.

Ce phénomène, également observé dans plusieurs départements, n'a pas pu être expliqué de façon certaine par la CAF. Un certain nombre d'hypothèses peuvent cependant être raisonnablement formulées.

En premier lieu, la **baisse drastique du nombre de contrats aidés financés par l'Etat a inévitablement fait basculer dans le RSA** des personnes dont le niveau de revenu se situait jusqu'alors juste au-dessus des barèmes du RSA.

Ensuite, **certains dispositifs**, comme l'ATA (allocation pour les sortants de prison), **ont été supprimés par l'Etat**, transférant ces personnes vers le RSA. Par ailleurs, il convient de signaler que les **étrangers réfugiés en France** dont la situation est régulière ont droit au RSA. L'afflux important de ces populations, en France et en Eure-et-Loir, a donc eu un impact sur le montant de l'allocation.

Enfin, les **revalorisations régulières par l'Etat sur les barèmes** ont un double impact sur les dépenses de RSA. En effet, d'une part le montant versé augmente de façon mécanique à hauteur de chacune des revalorisations. D'autre part, le RSA étant une allocation différentielle, **chaque revalorisation des barèmes a pour conséquence de faire entrer de nouveaux bénéficiaires dans le dispositif** : les personnes dont le niveau de ressources se situait juste au-dessus des barèmes avant revalorisation.

Les mesures correctives

Le Département va œuvrer pour **renforcer son rôle de chef de file**. La **priorité sera donnée à l'insertion par l'activité économique** grâce à des partenariats renforcés (Pôle emploi, entreprises d'insertion) en fixant à **50% le taux d'insertion des bénéficiaires du RSA, dont 15% en CDI, en 2021.**

Les Actions exemplaires

Durable

Le Département s'est engagé en menant des actions fortes dans des domaines favorisant l'insertion par l'activité : **recrutement de bénéficiaires du RSA pour animer la plateforme Boostemploi**, maintien de son effort dans l'**accueil de jeunes en services civiques** et mise en place d'actions de bénévolat avec des bénéficiaires du RSA.

Engagements tenus en 2018, actions à poursuivre

Innovation

En 2018, a été mis en ligne la **nouvelle plateforme Boostemploi de mise en relation géolocalisée des recruteurs et des bénéficiaires du RSA**. Plusieurs dizaines d'emplois ont ainsi pu être pourvus. Par exemple, tous les six mois une requête permet d'identifier tous les usagers sans référent pour les orienter ou les sanctionner sur le versement du RSA en cas de non adhésion. Enfin, des actions expérimentales de formation/placement en emploi ont été initiées en fonction des besoins en recrutement du territoire comme pour la zone d'Artenay-Poupry par exemple.

Action engagée sur le long terme, régulièrement actualisée par de nouveaux services

Égalité femmes-hommes

Le Conseil départemental soutient un certain nombre d'**actions à l'attention des femmes en situation de précarité**. Dans le cadre du Fonds d'appui aux politiques d'insertion, il consacre 40 000 € à **aider les femmes victimes à sortir de la prostitution**. Il finance, par ailleurs, des nuitées d'hébergement d'urgence pour des femmes enceintes ou mères de jeunes enfants pour les mettre à l'abri avant de démarrer un accompagnement. La plateforme Boostemploi va également bientôt **faciliter la reprise d'activité des femmes seules avec enfants** en leur proposant par exemple des modes de garde en soirée ou les weekends. Des actions collectives sont enfin organisées sur les territoires afin d'**accompagner des groupes de femmes à faire valoir leurs droits**, rompre l'isolement social **et gagner en autonomie dans leurs parcours d'insertion**.

Actions à conforter

12 Favoriser les conditions du maintien à domicile

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Le département d'Eure-et-Loir compte environ **110 000 personnes de plus de 60 ans**, qui représentent plus de **25% de la population eurélienne.**

En Eure-et-Loir, près de 3000 personnes âgées dépendantes bénéficient de l'**APA à domicile**. Au-delà, selon une étude nationale, un senior à domicile sur cinq est aidé régulièrement pour les tâches du quotidien.

Le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées demeure l'objectif des politiques départementales. Cette orientation stratégique s'articule autour des services d'aide et d'accompagnement à domicile, du déploiement des Euréliales, du renforcement de l'offre en places d'hébergement temporaire et d'accueil de jour dans les établissements pour répondre aux attentes des personnes.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018
1 Adapter l'habitat pour favoriser le maintien à domicile	✔ Poursuite du déploiement de l'offre Euréliales
2 Engager une réflexion sur la stratégie de l'offre de services à domicile	✔ Anticipation de la réforme du financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile
3 Soutenir les aidants	✔ Déploiement d'une nouvelle plateforme de répit et renforcement de l'offre d'hébergement temporaire

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**29 898 164 €**	*108%*	-	-	**68,90 €**
Recettes	**5 440 043 €**	*140%*	-	-	

Le bilan de l'année

7,7 millions d'euros versés en Prestation de compensation du handicap et

14,4 millions d'euros en Allocation personnalisée d'autonomie à domicile

Dans le cadre de la conférence des financeurs, **de multiples actions de prévention sont proposées aux personnes âgées au plus près des territoires** associant les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain permettant au Département de confirmer son rôle de **chef de file de l'action sociale et médico-sociale**.
A partir de l'observation et des besoins et de l'ingénierie de la Maison départementale de l'autonomie, ces actions sont structurées autour de quatre axes :

- garantir le capital autonomie et **soutenir la lutte contre l'isolement**
- développer le recours aux aides techniques et **accompagner l'offre « silver économie » sur le territoire**
- favoriser **l'aide et le soutien aux aidants familiaux**
- améliorer la coordination et la communication sur la politique départementale de prévention.

Quelques actions emblématiques réalisées dans le cadre de la conférence des financeurs en 2018 :

- Pièce de théâtre « Qu'est-ce qu'on attend pour être vieux ! », prétexte à des ateliers-débats
- Mémoires Part'Agées : projet intergénérationnel collégiens / seniors sur le secteur de Châteauneuf-en-Thymerais. Le prochain territoire à réaliser cette action sera le secteur d'Illiers-Combray.
- Bus Numérique : les retours sont positifs. Les communes sont très demandeuses.

Le Département a soutenu financièrement l'offre de prestations et de services au travers du **financement de l'APA et de la PCH** et de sa politique de subvention d'équipements sur les territoires.

Les mesures correctives

Le Département a engagé sans attendre les évolutions réglementaires, une **réflexion globale sur la stratégie départementale** à mettre en œuvre pour favoriser la réalisation des plans d'aide.

Avec le **plan Senior+** (finalisé en 2019), le Département va mobiliser ses moyens et ses partenaires (institutionnels et acteurs de la « **silver économie** ») pour **offrir aux personnes âgées et leurs familles des solutions innovantes**, opérationnelles et ancrées dans les territoires, pour faciliter l'autonomie et le bien vieillir en Eure-et-Loir.

Les Actions exemplaires

Durable

Dans le cadre des Euréliales, déploiement de **logements adaptés pour les personnes âgées** (logement social) sur tous les territoires dans un double objectif d'accessibilité financière et géographique

Dispositif arrivé à son terme. Objectifs pleinement atteints.

Innovation

Intégration dans le **plan Senior+** de solutions domotiques permettant un maintien à domicile plus sécure (ex. système de détection des chutes nocturnes et d'alerte).

Réflexion à concrétiser

Égalité femmes-hommes

45% de postes de managers de la Direction du pilotage des prestations sociales et de la Maison départementale de l'autonomie sont confiés à des femmes

Secteur d'emploi fortement féminisé, l'équilibre paritaire peut être amélioré

13 Optimiser les moyens mis à la disposition des personnes âgées ou handicapées

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Fort d'une **offre institutionnelle suffisante pour répondre aux besoins** (4 462 places d'EHPAD et 1 099 places d'hébergement pour adultes handicapés), le Département axe sa **priorité sur la modernisation des établissements** pour répondre aux standards de confort des résidents et améliorer les conditions de travail des professionnels des établissements.

Au regard des évolutions et des attentes des personnes et de leur famille, il convient de transformer **l'offre en favorisant les parcours individualisés**, en généralisant les fonctions et les missions de coordination et en adaptant le panier de prestations des établissements.

Pour ce faire, il faut inscrire cet objectif majeur dans le concept d'**habitat inclusif**, de réponse accompagnée pour tous et d'adaptation de l'offre et des interventions des services d'aide à domicile.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018
❶ **Moderniser le parc immobilier médico-social**	✔ Reconstruction d'un EHPAD à Nogent-le-Rotrou de 73 lits et livraison d'une première phase de reconstruction à Senonches de 48 lits
❷ **Adapter l'offre d'accompagnement et de prise en charge**	✔ Création d'un SAMSAH* de 12 places dédié à l'insertion professionnelle et sociale de jeunes adultes autistes à Auneau
❸ **Transformer l'offre de prise en charge des établissements**	✔ Autorisation de maintien des travailleurs handicapés en cessation d'activité dans leur logement du foyer d'hébergement

* SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**77 818 616 €**	*96%*	**3 408 904 €**	*154%*	**187,19 €**
Recettes	**30 556 040 €**	*98%*	**17 754 €**	*59%*	

Le bilan de l'année

120 nouvelles places modernisées dans les EHPAD eurêliens

L'année 2018 a permis de poursuivre la modernisation des EHPAD. C'est donc **120 nouvelles places modernisées** qui répondent aux critères de surface (chambre individuelle d'au moins 20m²) et d'équipements (salle d'eau individuelle). Le Département a ainsi soutenu financièrement l'adaptation de plus de 2 000 lits depuis le début des années 2000. Il reste environ 850 lits publics à accompagner dans les standards en vigueur.

Sur le champ des établissements pour adultes handicapés, l'année 2018 a permis de finaliser des projets de **reconstruction d'établissements** à **Marsauceux** (30 lits) et **Guainville** (56 lits) et de livrer un **nouveau foyer** d'hébergement à **Vernouillet** (30 logements).

En termes d'engagements financiers, le Département a ainsi procédé en 2018 au versement :

- d'un deuxième acompte de subvention pour l'EHPAD de **Thiron-Gardais** de 289 375 €
- du solde d'une subvention pour l'EHPAD de **Senonches** de 774 375 €
- d'une avance remboursable pour l'EHPAD du Centre hospitalier de **Nogent-le-Rotrou** de 1 337 500 €
- d'une avance remboursable pour l'Unité de soins de longue durée du Centre hospitalier spécialisé de **Bonneval** de 987 500 €

Afin de compléter l'offre de prise en charge et d'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique, le Département et l'Agence régionale de santé ont autorisé la **création d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés**. Ce service d'insertion socio-professionnelle bénéficiera d'une enveloppe annuelle de 100 000 € au terme de sa montée en charge.

Les mesures correctives

Au regard des dernières évolutions et de celles à venir dans les champs des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, le Département a lancé fin 2018 une **démarche d'élaboration de son premier schéma autonomie**. Cette démarche associera tous les acteurs institutionnels et associatifs et tous les opérateurs qui concourent à l'accompagnement à domicile et à la prise en charge en établissement des personnes.

Les Actions exemplaires

Durable

Ouverture d'un SAMSAH à vocation d'**insertion socio-professionnelle en faveur de jeunes adultes atteints de syndrome autistique**, projet appelé à être modélisé dans deux autres départements

Engagements tenus en 2018, actions à poursuivre

Innovation

Autorisation donnée aux foyers d'hébergement de maintenir leurs résidents en cessation d'activité professionnelle dans leur lieu de vie, en avance de phase d'une évolution réglementaire attendue dans le cadre de la transformation de l'offre.

Impact à évaluer en 2019

Égalité femmes-hommes

58 % des postes de managers de la Direction du pilotage des prestations sociales et de la Maison départementale de l'autonomie sont confiés à des femmes.

Engagements tenus en 2018, actions à poursuivre

14 Accompagner les personnes en difficulté

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Les mouvements sociaux montrent les attentes fortes d'une partie de la population française. Ils traduisent notamment un **accroissement de la précarité en France** : 14 % des Français sont en situation de pauvreté monétaire (12 % en Eure-et-Loir), ainsi qu'une demande de maintien des services publics de proximité.

Dans ce contexte, le Conseil départemental reste la principale institution qui se met à disposition des Euréliens pour l'ensemble de leurs besoins et difficultés. Il convient de rappeler que plus de **38 000 foyers euréliens sont connus des services sociaux du Département (soit 21 %)** et que ces derniers font l'objet d'environ 26 000 interventions et accompagnements chaque année.

Un des principaux objectifs consiste à **conforter l'effectivité de l'accueil inconditionnel pour tous les Euréliens à proximité de leur domicile.** Pour y parvenir, le Conseil départemental s'appuiera notamment sur le projet d'**Agence départementale des solidarités** ainsi que sur un maillage du territoire en Maisons départementales des solidarités.

Enfin, il conviendra également de **simplifier les démarches** grâce au référent unique de parcours et au dossier social unique qui contribueront à une plus grande efficacité dans le suivi des usagers.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018
❶ Évaluer la proportion des ménages euréliens en situation de précarité	✔ 38 139 ménages euréliens connus du service*
❷ Accompagner les Euréliens en difficulté en tenant compte de leurs spécificités	✔ 26 504 accompagnements assurés*
❸ Apporter une aide financière pour secourir les ménages en difficulté	✔ 15 000 aides financières sollicitées* sur l'ensemble des dispositifs et partenaires

*données 2017

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**12 094 732 €**	*93%*	**213 068 €**	*19%*	**28,36 €**
Recettes	**892 421 €**	*49%*	**392 596 €**	*71%*	

Le bilan de l'année

Simplification des démarches et délais de paiement raccourcis pour les bénéficiaires du Fonds de solidarité logement .

Les **nouvelles modalités d'intervention en binôme sur les informations préoccupantes de l'Aide sociale à l'enfance** ont été mises en place pour la première fois en année pleine en 2018. Celles-ci donnent globalement satisfaction sur le fonds. Les trois services concernés s'accordent sur l'intérêt de la démarche. Cependant, certains aménagements sont attendus sur les conditions pratiques d'exercice.

Concernant le **Fonds de solidarité logement** (FSL), le Département a prouvé qu'il a réussi l'internalisation du volet logement. A ce titre, avec l'accord de la CAF, le budget global du fonds valorise dorénavant l'ensemble des charges de gestion du Conseil départemental. Cette nouvelle présentation permet une plus grande transparence du coût du dispositif et une communication fiable de son impact sur le budget départemental.

Un service local d'intervention et de maîtrise de l'énergie (SLIME28) a été créé fin 2018, et constitue une des modalités d'intervention du FSL énergie et eau. Il permet de prescrire à des bénéficiaires du FSL une intervention gratuite d'un agent mandaté par le fonds pour réaliser à domicile une étude fine de leur consommation. Des préconisations sont faites et des actions préconisées pour faire baisser le coût des factures. Un suivi et un bilan sont faits avec chaque ménage concerné. Une partie des économies se transforme en crédits qui sont injectés en recette dans le FSL. Cette recette permettra, à terme d'aider les ménages les plus en difficulté à financer une partie de leurs travaux d'amélioration.

Les mesures correctives

Comme il s'y était engagé lors de l'internalisation du volet logement, le Conseil départemental a lancé fin 2018 le chantier de la **réécriture du règlement départemental FSL avec l'ensemble de ses partenaires. L'objectif est principalement d'alléger et de clarifier les procédures.** Pour l'usager, le gain devrait se constater dans la simplification des démarches à réaliser et le raccourcissement des délais de paiement.

Les Actions exemplaires

Durable

Création d'un **service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie** (SLIME28). Celui-ci a été créé suite à un appel à projet national. Il s'autofinance en partie sur le FSL par le biais d'une recette correspondant à une fraction des économies qu'il permet aux usagers de réaliser sur leurs économies d'énergie.

Outil mis en place en 2018

Innovation

Agence départementale des solidarités. L'Eure-et-Loir s'est positionné au niveau national pour être le fer de lance d'un « new deal » confortant l'offre de services de proximité. En 2018, une réflexion a été lancée pour créer en 2019-2020 « **Eure-et-Loir solidarités** », une agence qui regroupera autour du Conseil départemental l'ensemble des acteurs locaux du secteur social. En mutualisant leurs forces, le Département garantira aux Euréliens un service plus efficace, plus accessible et les protègera face aux risques de désengagement d'un État à la recherche permanente d'économies.

Décision prise en 2018, à concrétiser dès 2019

15 Lutter contre la désertification médicale et renforcer l'attractivité du territoire

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

L'Eure-et-Loir a l'une des densités médicales les plus faibles de France. **La pénurie de médecins touche l'ensemble des secteurs libéral, hospitalier et salarié.**

Face à ce constat, soucieux de la santé des Euréliens et de l'enjeu sur l'attractivité actuelle et à venir du territoire, **le Conseil départemental, s'est engagé dès 2010 dans une politique volontariste**, le Plan Santé 28.

Ainsi, aux côtés des institutionnels et des professionnels de santé, le Département travaille pour lutter contre la désertification médicale.

Ce plan a pour objectifs de **permettre aux professionnels de santé de découvrir les atouts de l'Eure-et-Loir**, de favoriser leur installation et de les accompagner dans la mise en réseau de leurs pratiques.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Renforcer l'attractivité et la notoriété de l'Eure-et-Loir pour séduire les futurs médecins**	Participer et organiser des rencontres et événements pour faciliter la découverte du territoire et fidéliser des étudiants	✔ 29 en 2018
❷ **Moderniser les lieux d'exercice des professionnels de santé pour maintenir et renforcer leur présence sur le territoire**	Soutenir les collectivités dans leurs projets de réhabilitation, création, extension de cabinets médicaux ou maisons de santé	✔ 8 projets de communes cofinancés en 2018 pour un montant global de 591 123 €
❸ **Devenir le guichet unique des étudiants en médecine pour faciliter et favoriser leur accueil en Eure-et-Loir**	Nombre de sollicitations d'étudiants et de professionnels de santé ayant bénéficié du Plan	✔ 83 en 2018

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**35 514 €**	*58%*	**591 123 €**	*98%*	**1,44 €**
Recettes	**2 258 €**	*NON PRÉVU*	**–**		

Le bilan de l'année

En 2018, **134 internes en médecine ont été accueillis en Eure et Loir en stages libéraux ou hospitaliers**. Parmi eux, **24 internes de médecine générale** l'ont été chez les médecins libéraux.

De manière plus large**, 69 étudiants ont été bénéficiaires du Pan santé 28** en 2018, notamment en médecine et en masso-kinésithérapie, principalement pour des aides à l'hébergement (65 demandes).

Par ailleurs, comme chaque année, une cinquantaine d'étudiants assistent à des groupes d'enseignement facultaire au Pôle universitaire d'Eure-et-Loir.

Concernant le renouvellement et le développement du vivier de maîtres de stage en Eure-et-Loir, **neuf médecins euréliens ont été formés en 2018 pour accueillir des internes de médecine générale** (niveau 1).

Enfin, **dix médecins, bénéficiaires du Plan santé 28, se sont installés en Eure-et-Loir**, dans les centres hospitaliers de Chartres et Dreux, mais aussi en libéral notamment à **Chérisy, Châteauneuf-en-Thymerais, Abondant** ou encore **Janville**.

Les Actions exemplaires

Durable

Dans le cadre de sa démarche d'accueil, le Département offre aux internes en médecine en stage pour six mois, un « welcome pack » contenant des documents favorisant la découverte du territoire. Le Conseil départemental a offert en 2018 un **« welcome pack » avec une clé USB intégrant les éléments précédemment diffusés au format papier.**

Action à poursuivre ■■■■

Innovation

Dans le cadre du Plan Santé 28, un axe est dédié à la promotion du territoire afin de faire découvrir le département et ainsi fidéliser les étudiants. Une **expérimentation de soirée d'internat a été proposée** aux internes : présentation des activités culturelles, sportives et de découverte, dégustation de produits locaux et jeux ludiques autour des personnalités et des productions locales euréliennes.

Expérimentation à renouveler ■■□□

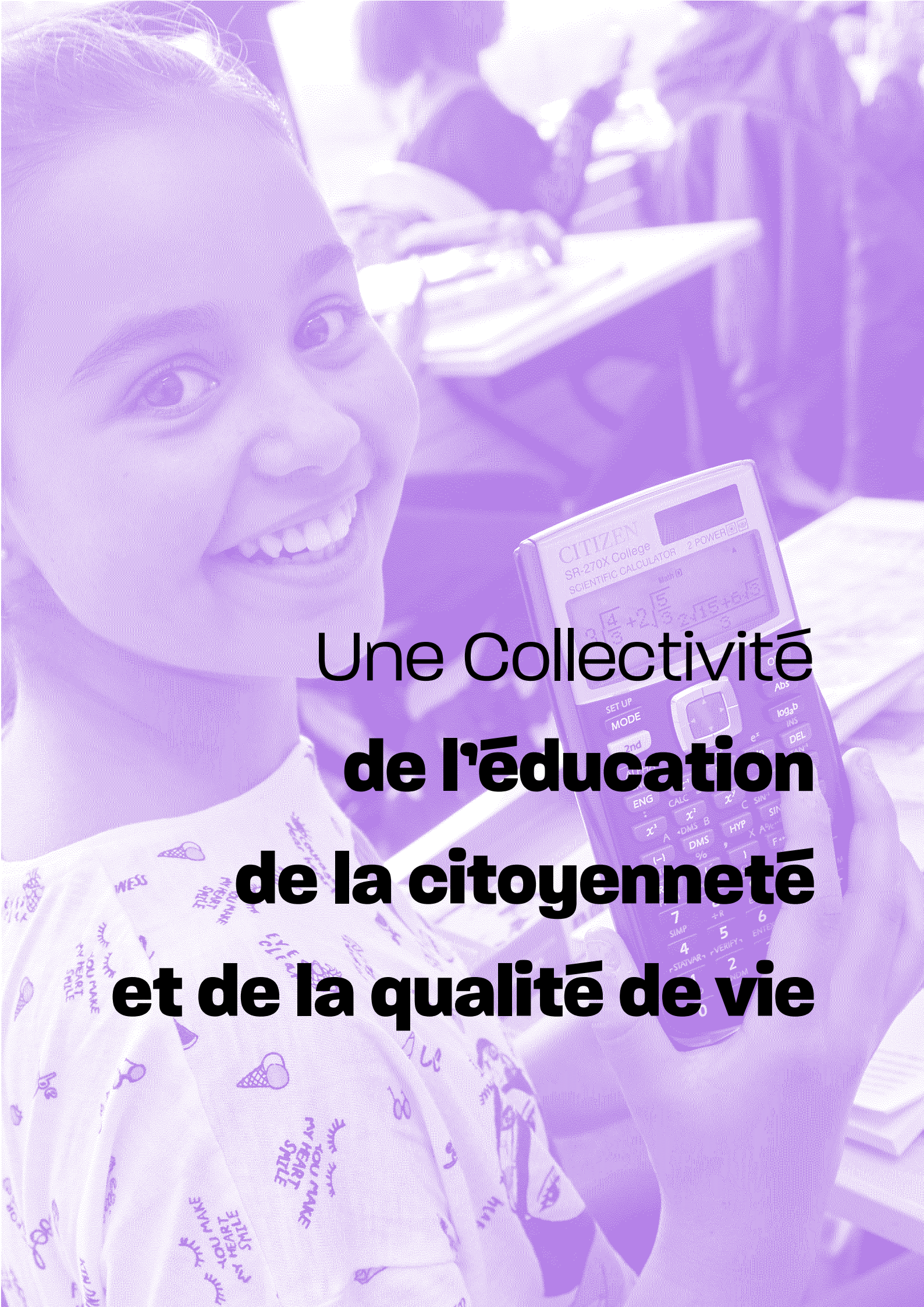

Une Collectivité **de l'éducation de la citoyenneté et de la qualité de vie**

Le Département prépare l'avenir des générations futures en favorisant les conditions d'études et d'apprentissage modernes et adaptées pour l'ensemble de la communauté éducative. Il œuvre également à la qualité de vie à travers les actions culturelles et sportives.

La qualité de vie constitue un atout pour le territoire. À travers la culture et le sport, les enjeux sont de privilégier la cohésion.

Nos objectifs

16	**Améliorer les conditions d'apprentissage des collégiens**
17	**Moderniser le parc informatique des collèges**
18	**Irriguer culturellement l'Eure-et-Loir**
19	**Renforcer la pratique sportive et la vie associative**
20	**Soutenir l'enseignement supérieur**

16 Améliorer les conditions d'apprentissage des collégiens

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

La **construction et l'entretien des collèges** font partie des compétences majeures du Département.

L'année 2018 est ainsi marquée par la volonté du Département de poursuivre des investissements importants dans le domaine de l'éducation, de sorte à **garantir aux collégiens euréliens des conditions d'accueil optimales et des conditions d'apprentissages sans cesse améliorées**.

Parmi les enjeux guidant l'action de la collectivité en faveur des élèves, figure l'**objectif ambitieux de diminution des consommations énergétiques**, via le lancement de contrats de performance énergétique.

Croisée avec le résultat d'un diagnostic exhaustif de l'état des collèges, l'analyse de la **performance énergétique de chaque établissement** permettra de déterminer, d'ici 2021, les priorités du nouveau plan pluriannuel d'investissement du Département.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Assurer la rénovation des collèges pour garantir des conditions d'accueil optimales**	Poursuivre et amplifier les opérations de rénovation des collèges	✔ Livraison de 2 chantiers et démarrage de 3 opérations
❷ **Investir massivement dans la rénovation des collèges**	14 millions d'euros d'investissement votés	✔ 90% des travaux réalisés
❸ **Assurer l'entretien et la maintenance des collèges**	Permettre aux collèges de bénéficier d'une maintenance renforcée et plus réactive	✔ mise en œuvre d'un outil de suivi permettant une traçabilité et une rapidité renforcées des interventions

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**23 038 532 €**	*98%*	**13 630 114 €**	*86%*	**84,50 €**
Recettes	**1 226 857 €**	*69%*	**2 382 045 €**	*101%*	

Le bilan de l'année

L'année 2018 a été celle de la **livraison de deux chantiers importants**, ceux des collèges **Gaston-Couté à Voves** et **Michel-Chasles à Épernon**, tandis que le grand projet de rénovation du collège **Hélène-Boucher à Chartres** (photo), commencé en 2016, s'est poursuivi tout au long de l'année.

L'année a également été marquée par la poursuite du chantier du collège **Albert-Camus à Dreux** et le démarrage de ceux des collèges de **La Loge-des-Bois à Senonches** et de **Marcel-Pagnol à Vernouillet**.

Enfin, le démarrage des **études de programmation** pour les collèges **Jean-Moulin de Nogent-le-Roi**, **Louis-Armand de Dreux**, **Jules-Ferry d'Auneau**, et **La Pajotterie de Châteauneuf-en -Thymerais**, est également à inscrire au bilan de l'année 2018.

90% des travaux prévus en 2018, en grosses et petites opérations, ont été réalisés.

Les mesures correctives

Le Conseil départemental déploie en 2019 un vaste **diagnostic bâtimentaire de l'ensemble des collèges** couplé à l'élaboration de **contrats de performance énergétique**. Il servira à définir les priorités du Département et à **élaborer une stratégie de gestion énergétique globale et homogène de son patrimoine immobilier.**

Le Département va engager une démarche de **certification** afin de garantir l'**amélioration continue de la qualité de service rendue** par ses équipes.

Les Actions exemplaires

Durable

En 2018, les façades du collège Marcel-Pagnol à Vernouillet ont reçu une **isolation par l'extérieur** améliorant les besoins énergétiques du bâtiment.

Engagements 2018 atteints ■■■■

Innovation

Le Conseil départemental a modernisé à partir de l'été 2018 les systèmes d'information des collèges, permettant à ceux-ci d'**entrer pleinement dans l'ère du numérique**. Le projet se poursuit en 2019 avec, notamment, le recâblage informatique intégral des collèges, afin de finaliser la performance des réseaux (voir page 56 « Moderniser le parc informatique des collèges »)

Engagements 2018 tenus et poursuite du projet en 2019 ■■■□

17 Moderniser le parc informatique des collèges

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

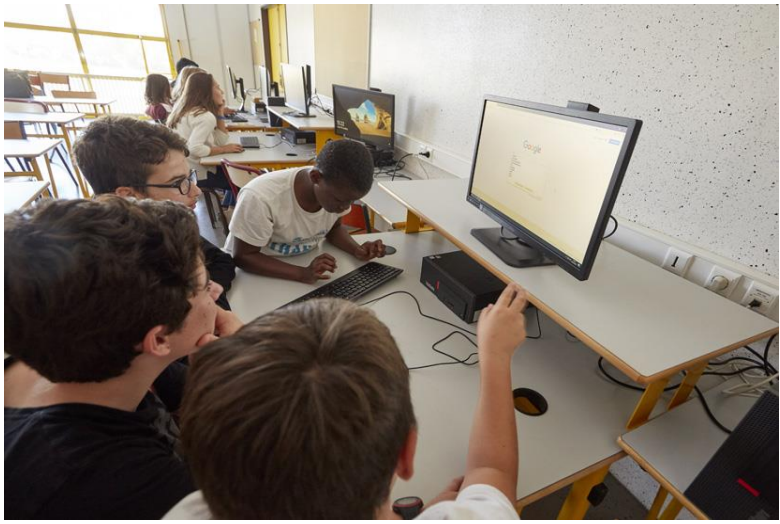

Le Département détient depuis 2013 la **compétence relative à l'informatisation des collèges et à la maintenance des équipements informatiques** utilisés par les élèves et les professeurs.

Afin de moderniser le parc informatique et les systèmes d'informations des collèges, **le Département a mis en œuvre un plan d'urgence sur l'année scolaire 2018-2019, investissant 15,7 millions d'euros**, afin de remplacer, par vagues successives, l'intégralité du parc informatique des collèges publics par du matériel neuf, à procéder à la migration des systèmes d'informations vers un modèle standard et à ouvrir **un cloud éducatif départemental** permettant l'accès à 180 logiciels et applications pédagogiques validées par l'Education nationale.

De lourds investissements en faveur du **recâblage des établissements** compléteront en 2019 cette opération afin de permettre à l'ensemble des collèges publics de bénéficier, à la rentrée de septembre 2019, d'**un parc informatique entièrement modernisé et performant de 5000 ordinateurs**, et d'un réseau ouvert aux expérimentations, maintenu par des sociétés compétentes, sous le contrôle des services du Département.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Remettre en état les réseaux informatiques**	Procéder à une première réfection en amont de futurs travaux de câblage	✔ 21 collèges traités en 2018
❷ **Moderniser les systèmes d'information**	Procéder à la migration de l'ancien système d'exploitation vers un système standard dans 16 collèges	✔ 16 collèges modernisés en 2018
❸ **Remplacer les PC et les écrans obsolètes**	Déploiement des nouveaux équipements dans 16 collèges	✔ 16 collèges entièrement équipés en 2018.

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**145 501 €**	*104%*	**6 232 982 €**	*99%*	**14,70 €**
Recettes	-		-		

Le bilan de l'année

Le projet s'est caractérisé, tout d'abord, par la **prise en charge dans l'urgence de l'informatique des collèges et le remplacement des équipements déployés et non remplacés par l'ancien prestataire** du Conseil départemental.

Cette prise en charge a intégré :

- les diagnostics des réseaux et des câblages pour l'intégralité des collèges publics ;
- les travaux de réfection nécessaires à un fonctionnement normalisé de l'informatique ;
- la migration du système d'information vers un système Windows standard ;
- le déploiement d'un parc de PC et d'écrans neufs plus performants que le parc précédent.

15,7 millions d'euros investis sur deux ans au total.

En 2018, 99 % des crédits votés au budget primitif 2018 pour cette opération ont été consommés.

Ce **modèle, inédit dans le Département et dans l'Académie d'Orléans-Tours**, a été déployé pour l'ensemble des collèges publics, par vague de cinq collèges, jusqu'en avril 2019.

Un total de 16 collèges a été traité en 2018, 21 autres sont en cours de traitement pour une opération qui s'achèvera en avril 2019 (pour la modernisation du parc informatique), et à l'été 2019 (pour la remise aux normes des réseaux de câblage).

Les mesures correctives

Le projet a peu évolué depuis sa conception durant l'été 2018. **Certains collèges, techniquement plus difficiles à traiter, ont bénéficié d'une prise en charge différente**. Leur place dans le planning a alors été prise par d'autres collèges, afin de tenir le bon rythme de modernisation en faveur des élèves et de la communauté éducative, et d'atteindre l'objectif fixé.

L'étape suivant cette remise à niveau consistera à **innover dans les matériels** (vidéoprojecteurs interactifs, BYOD, etc.) et les **usages pédagogiques** en direction des élèves et des familles (campus parentalité.)

Les Actions exemplaires

Durable

La modernisation du parc informatique s'inscrit dans un projet plus large en faveur des collèges, qui vise à **développer les usages numériques**, accentuer la dématérialisation (moins de copies pour les élèves, de papier pour l'administration) et permettre l'optimisation du déploiement des outils comme les copieurs et la réduction des consommables

Engagée en 2018

Innovation

La mise en œuvre d'**un cloud éducatif**, **composé de 180 références de logiciels et applications pédagogiques** validées par l'Education nationale, et la mise à disposition de la solution Microsoft Office aux équipes de direction, aux enseignants et aux élèves.

Objectif 100 % atteint

18 Irriguer culturellement l'Eure-et-Loir

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Le Département est attentif à ce qui favorise la **cohésion du territoire**, à ce qui tisse et dynamise la vie locale et à ce qui contribue à l'**épanouissement des habitants**.

C'est par **une offre culturelle de proximité et patrimoniale** que le Département est à même de répondre à ces enjeux. Cet engagement prend la forme d'un **soutien financier et d'une ingénierie culturelle et patrimoniale au service des acteurs** culturels, associatifs et institutionnels avec l'objectif de faciliter dans les territoires l'accès à la culture pour un public le plus large possible. Les **bibliothèques**, en tant que **premier réseau culturel de proximité**, en sont le meilleur exemple.

Ainsi, en 2018, le Département a poursuivi son **accompagnement des acteurs** autour de trois piliers que sont la **création, la diffusion et l'éducation artistique**. Il a également consacré une part de son activité à la valorisation des sites patrimoniaux tels que le **château de Maintenon** ou la **Maison de Tante Léonie – Musée Marcel Proust**, tant par l'étude des collections que par une programmation culturelle.

Parallèlement, grâce à l'action des **Archives départementales**, le Département a poursuivi une politique active de classement et de mise en accessibilité de documents anciens tant par la restauration que par la numérisation. Le patrimoine écrit du département a été grandement valorisé à travers des actions culturelles en direction de tous les publics

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Valoriser le patrimoine écrit à travers des actions culturelles**	Mettre en place des actions culturelles en direction de tous les publics sur site et hors les murs	✔ Fréquentation des activités culturelles des archives (dont scolaires) : 4737 ✔ Actions de sensibilisation de lutte contre l'illettrisme dans 5 bibliothèques
❷ **Renforcer l'offre de services en ligne**	Poursuivre la politique de classement, de numérisation et de mise en ligne de nouveaux ensembles documentaires	✔ 447 561 visites sur Archives28.fr ✔ Nombre de pages numérisées disponibles en ligne : 1 266 236
❸ **Favoriser l'accès à la lecture publique**	Poursuivre le service de desserte de documents au plus près des Euréliens	✔ 12 médiathèques desservies de manière hebdomadaire
❹ **Favoriser l'accès aux pratiques artistiques**	Étendre le dispositif « Musique à l'école » à des publics variés	✔ Près de 1700h d'interventions de musiciens dans les écoles, 180h dans des établissements médicaux-sociaux
❺ **Offrir aux Euréliens des temps de rencontre et de spectacle**	Maintenir le dispositif Arts en Scène et le faire circuler dans de nouvelles communes	✔ 41 communes de moins de 5000 hab. bénéficiaires du dispositif
❻ **Contribuer au rayonnement du Département**	Maintenir la fréquentation des sites patrimoniaux	✔ + 80 000 visiteurs accueillis au château de Maintenon en 2018 (dont +10% hors 28) et + 25 000 au COMPA

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**5 638 938 €**	*98%*	**1 212 081 €**	*119%*	**15,79 €**
Recettes	**561 823 €**	*83%*	**971 987 €**	*100%*	

Le bilan de l'année

Les Euréliens ont pu, tout au long de l'année, accéder à des propositions culturelles dans des domaines variés :

- Aux **Archives départementales** : expositions, représentations d'une pièce de théâtre, participation aux Journées du patrimoine…
- Au **château de Maintenon** : le public a découvert de nouveaux événements familiaux tels que les Tulipiades ou encore la Nuit des étoiles
- Au **Compa** : le public a découvert l'exposition dédiée aux insectes sociaux, sujet d'actualité, et plus de 5000 visiteurs ont pu venir en famille découvrir les animaux de la ferme.

Pour préserver le patrimoine remarquable eurélien, **le Département a engagé 410 000 € de travaux** sur les sites dont il a la gestion et a soutenu à hauteur de **500 000 € les propriétaires publics ou privés de Monuments historiques**.
Parallèlement, les Archives départementales ont restauré des documents d'archives (matrices cadastrales, collection de presse, liasses de notaires, plans d'architectes) pour un montant de 55 000 €

Les mesures correctives

En 2018, la MDEL a mené une **démarche de design de service avec les bibliothèques** qui composent son réseau : ateliers, rencontres avec les habitants et les acteurs locaux. Ces réflexions ont contribué à la rédaction du Plan Médiathèques 2024. A court terme et de façon très opérationnelle, la desserte en documents a été repensée pour améliorer la circulation des réservations et augmenter l'attractivité des bibliothèques locales.

Les Actions exemplaires

Durable

Au Compa, l'**exposition consacrée aux insectes sociaux**, à savoir guêpes, abeilles et fourmis vivant en colonies, a mis en évidence le fait qu'il ne s'agit pas de « nuisibles », mais au contraire d'animaux indispensables.

Les visiteurs ont été nombreux à pouvoir s'interroger

Innovation

En 2018, le château de Maintenon est entré dans un **programme expérimental de conservation préventive des collection**s porté par le château de Versailles. Un des objectifs est de mieux travailler à la conservation des objets pour éviter de devoir les restaurer, et ainsi de diminuer les budgets inhérents.

Résultat de l'étude en avril 2019 et mise en application dès 2019

Égalité femmes-hommes

Les Archives départementales ont répondu à **l'appel national de grande collecte de documents d'archives sur l'histoire des femmes**.

De nombreux documents ont ainsi été rassemblés par les Archives départementales

19 Renforcer la pratique sportive et la vie associative

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Le sport est au cœur des multiples enjeux de l'éducation, de la formation, du développement des liens sociaux, de la santé publique, à la citoyenneté active, à la qualité de vie et d'attractivité du territoire.

Le Conseil départemental affirme sa volonté de **soutenir les acteurs du sport** dans le cadre d'une politique départementale autour d'axes forts. Il soutient **la pratique des jeunes, le sport de proximité, les actions de formation** bénéficiant aux comités départementaux, clubs (licenciés de moins de 18 ans), sportifs élites de moins de 20 ans et aux sections sportives des collèges et lycées. Le Département est aussi un partenaire fidèle du **dispositif « Terre de Hand »** (activité de formation des jeunes joueurs et de promotion de la discipline) et des **animations d'été en milieu rural** programmées par Profession Sports Animation Jeunesse.

Il soutient également le sport comme vecteur de l'image du Département, en soutenant l'organisation d'événements d'intérêt national ou international.

Le Conseil départemental est aussi un partenaire fidèle du monde associatif, qu'il soutient à travers le **centre de ressources Via 28** et en apportant une **aide financière aux associations qui animent les villes et villages d'Eure-et-Loir**, notamment via le dispositif des actions promotionnelles.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Soutenir les acteurs du sport**	✔ 506 clubs soutenus par le Conseil départemental	
❷ **Soutenir les associations qui contribuent à animer les territoires et à le faire connaître**	Reconduire le dispositif des actions promotionnelles (locales et départementales)	✔ 220 initiatives et événements associatifs soutenus
❸ **Favoriser l'accès de tous à la pratique sportive**	Aide financière apportée aux clubs pour leurs licenciés de moins de 18 ans	✔ 43 749 licenciés

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**553 415 €**	*91%*	**439 274 €**	*162%*	**2,29 €**
Recettes	-		-		

Le bilan de l'année

En 2018, le Conseil départemental s'est doté d'**une mission technique spécifiquement dédiée au sport**. Elle élargit le périmètre d'intervention de la direction de l'éducation et de l'enseignement supérieur au sport, symbolisant la contribution des valeurs qu'il porte à l'éducation et à la citoyenneté.

La politique départementale est axée sur le soutien financier aux acteurs sportifs pour leur fonctionnement et dans le cadre de projets et événements.

En plus de sa politique sportive, dans le cadre de son Fonds départemental d'investissement, **le Conseil départemental soutient également les collectivités** en subventionnant les projets d'équipement sportifs initiés par les communes et intercommunalités.

Enfin, comme chaque année, le Conseil départemental a soutenu un grand nombre d'événements portés par des associations à travers le dispositif des actions promotionnelles qui permet de **valoriser les initiatives au plus près du terrain.**

En 2018, le Conseil départemental s'est aussi mobilisé pour l'accueil du Tour de France à Dreux et à Chartres et pour le départ de Paris-Tours à Chartres.

Les Actions exemplaires

Durable

Expérimentation sur dix collèges de la prise en charge directe des factures d'utilisation des équipements sportifs pour améliorer le suivi et optimiser l'utilisation des créneaux réservés

Premier bilan positif, action à généraliser

Égalité femmes-hommes

Dispositif Terre de Hand : soutien aux actions en faveur du développement de la pratique du handball féminin.

A développer

20 Soutenir l'enseignement supérieur

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Sur un territoire géographiquement éloigné des grands centres universitaires et en lien avec ses compétences en solidarités sociales et territoriales, **le Conseil départemental soutient l'enseignement supérieur, la recherche et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle**.

Le Département entend ainsi développer une offre de formations post-bac en adéquation avec les besoins des recruteurs. Il s'agit de **permettre aux jeunes du territoire de prolonger leur cursus d'études localement,** mais aussi d'offrir aux étudiants venant de l'extérieur une offre de formations tournée vers des métiers d'avenir.

Cette politique volontariste est réalisée en **partenariat avec les acteurs académiques, les filières économiques et les territoires**, en cohérence avec le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) de la Région Centre – Val de Loire adopté en février 2018.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **S'associer à l'évolution de l'offre universitaire**	Faciliter le développement d'une offre de formations post-bac en prise avec les besoins en emplois des filières économiques	✔ Participation à la réflexion pour le développement de l'IUT de Chartres
❷ **Investir pour la réorganisation du Pôle universitaire**	Accompagnement du développement de Polytech et transfert de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de Chartres (ESPE) sur le site dans une logique de campus.	✔ Lancement des travaux en octobre 2018 pour une période de 9 mois
❸ **Développement de Polytech à Chartres**	Poursuivre l'accompagnement au développement de la spécialité d'ingénieurs Polytech «génie industriel appliqué à la pharmacie, la cosmétique et l'agroalimentaire»	✔ 23 diplômes d'ingénieurs remis en novembre 2018 à la première promotion du site de Chartres

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**302 803 €**	*100%*	**684 852 €**	*68%*	**2,28 €**
Recettes	**41 568 €**	*219%*	**375 000 €**	*48%*	

Le bilan de l'année

L'année 2018 est marquée par le lancement de travaux de réorganisation du site du Pôle universitaire d'Eure-et-Loir en site occupé. Cette propriété départementale permet la mise à disposition de locaux dédiés pour des activités de formation, de recherche mais aussi pour des évènements de culture scientifique. Outre les composantes universitaires, le site accueille des formations médico-sociales, des cours de langues ou bien encore des formations professionnelles.

Près de 500 apprenants sont accueillis chaque année au Pôle universitaire d'Eure-et-Loir.

Le Contrat de Plan Etat-Région et la convention Région-Département prévoient le financement de travaux pour l'**accompagnement du développement de Polytech** et le **transfert de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de Chartres (ESPE)** sur le site du Pôle universitaire dans une logique de mutualisation des espaces. La collectivité réalise de manière concomitante des travaux dits du «propriétaire» (couverture, parking extérieur…). Ces travaux s'accompagnent également de la **création de nouveaux espaces numériques et de détente** ouverts à tous, associés au Centre de ressources documentaires, et de l'intégration de services communs pour tous les étudiants et les personnels.

Les mesures correctives

La fermeture de la licence biologie-biochimie a amené le Département à engager des réflexions pour **co-construire au plus tôt une nouvelle offre de proximité**. Plusieurs pistes de travail sont explorées : l'étude de faisabilité d'un 4e département de l'IUT de Chartres dans le domaine du génie biologique, l'accueil de formations professionnelles en lien avec les métiers en tension sur le territoire eurélien…

Les Actions exemplaires

Durable

Pour la deuxième année consécutive, le **« Happy Campus Day »** a été organisé afin de donner un éclairage sur le monde universitaire et la vie étudiante de façon ludique. Cette journée d'intégration s'est déroulée le 27 septembre et a permis de favoriser la cohésion sociale des nouveaux étudiants.

Une journée d'intégration pilotée par le Conseil départemental

Innovation

Le Conseil départemental a mis en place en 2018 **un Conseil de site au sein du Pôle universitaire d'Eure-et-Loir**. Cette instance consultative aborde toutes les questions relatives à la vie éducative, étudiante et matérielle du site. Elle se réunit trois fois par an et regroupe, sous l'égide de la Vice-Présidente à l'enseignement supérieur, les responsables de chaque entité, deux étudiants de chaque composante, deux représentants du Pôle universitaire et le président de l'association étudiante.

Une action transversale et innovante

Égalité femmes-hommes

Les 26 et 27 janvier 2018, 11 500 visiteurs ont participé au **Forum de l'orientation**, événement cofinancé par le Département. Le choix de **la thématique de la mixité des métiers** a permis de sensibiliser un large public à l'égalité femmes-hommes et de faire reculer les obstacles (poids des préjugés, choix d'orientation sexués…) qui se traduisent par l'absence de femmes dans certaines filières et d'hommes dans d'autres, et par des inégalités professionnelles et salariales.

Poursuivre les actions de sensibilisation en 2019

Une Département **performant**

Le Département intervient **dans la vie quotidienne des Eurêliens** : routes, collèges, numérique, accompagnement des personnes en situation de fragilité, etc.

Dans un monde en changement, **l'administration du Département doit se moderniser sans perdre sa vocation première : servir l'intérêt général.** L'enjeu majeur est d'améliorer les services et l'ingénierie apportés au citoyen sur l'ensemble du territoire.

Gagner en **réactivité**, en **souplesse** et en **compétences**, **rendre compte des actions menées aux habitants**, être **performant**, tels sont les défis du Département.

Nos objectifs

21	Valoriser les compétences et développer le dialogue social
22	Améliorer les conditions de travail
23	Piloter la stratégie immobilière pour des bâtiments performants et durables
24	Investir massivement dans l'aménagement numérique
25	Optimiser les moyens des services départementaux
26	Optimiser la commande publique
27	Lutter contre la fraude et limiter les risques juridiques
28	Piloter la stratégie budgétaire

21 Valoriser les compétences et développer le dialogue social

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Le Département d'Eure-et-Loir enclenche en 2018 une **modernisation de son organisation** et de son fonctionnement de grande ampleur afin de **devenir une collectivité performante** dans ses actions et dynamique pour l'ensemble de ses collaborateurs.

Cela s'est traduit par une évolution de son organisation avec notamment **une direction générale resserrée et des directions aux champs d'intervention plus cohérents**.

Les collaborateurs du Département ont également fait l'objet d'une attention particulière afin qu'ils soient encore plus engagés dans leurs actions pour les Euréliens, qu'ils puissent faire valoir leurs compétences et qu'ils soient accompagnés dans leurs parcours professionnels. Cette attention portée aux collaborateurs est un élément participant à l'attractivité de la collectivité.

Cette évolution s'est traduite en 2018 par la **mise en place d'un dialogue social constant et de qualité**, du développement de la communication interne et du télétravail, et enfin une évolution de la rémunération avec l'adoption du régime indemnitaire lié aux fonctions, à l'expertise aux sujétions et à l'engagement professionnel, permettant de mieux **prendre en compte les fonctions exercées et le mérite de chacun**.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Développer le dialogue social**	Associer les partenaires sociaux à l'ensemble des projets	✔ 10 réunions mensuelles avec les représentants du personnel
❷ **Favoriser l'engagement des collaborateurs**	Mise en place de la rémunération liée aux fonctions, à l'expertise et à l'engagement professionnel	✔ 1,6 M€ avec une priorité aux agents de catégorie C
❸ **Développer les compétences des collaborateurs**	Développement de la cellule de suivi des mobilités internes	✔ 180 collaborateurs suivis et 154 mobilités internes actées en 2018

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**12 190 029 €**	*93%*	-		**28,09 €**
Recettes	**706 843 €**	*163%*	-		

Le bilan de l'année

Année de modernisation sans précédent, l'année 2018 a été particulièrement dense pour la fonction relations humaines du Département. Les élections professionnelles ont largement mobilisé les équipes jusqu'en décembre 2018. Avec un budget de **1,6 million d'euros**, la mise en place de la **rémunération liée aux fonctions, à l'expertise et à l'engagement professionnel** (RIFSEEP*) à partir de mai 2018 a permis à plus de 1 400 collaborateurs de constater une évolution positive de leur rémunération. 75% d'entre eux sont des agents de catégorie C. Ce travail a fait l'objet d'un dialogue social actif avec les représentants du personnel.

1,6 million d'euros ont été engagés pour valoriser les compétences des collaborateurs via le RIFSEEP.

La **première phase de modernisation des services** a également été mise en œuvre dès le printemps 2018. Elaboration des fiches de poste, communication interne, développement de la cellule mobilité sont autant d'actions qui ont accompagné le projet de modernisation de l'administration. L'organisation du Département est désormais en mesure **d'évoluer vers davantage de proximité avec la territorialisation de l'action**, et d'efficacité avec des collaborateurs mieux formés, mieux outillés, plus investis, pour répondre aux enjeux de 2021.

* RIFSEEP : régime indemnitaire (souvent désigné comme des « primes » dans les médias) tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Les mesures correctives

Après une année de mise en œuvre, **la nomenclature des métiers RIFSEEP devra être adaptée** à l'évolution des métiers de la Collectivité. **Une GPEC ambitieuse pour adapter les talents aux métiers de demain et progressivement parvenir à des équilibres de parité grâce à un travail en amont des recrutements.**

Les Actions exemplaires

Innovation

Le Directeur général des services a mis en place en 2018 un dispositif de dialogue direct avec les collaborateurs du Département **« Les Rendez-vous de la Collectivité »** à travers des temps d'échange individuel et des rencontres collectives organisées dans chaque territoire d'intervention du Conseil départemental. Ce contact direct a contribué à restaurer la confiance qui fonde désormais les relations humaines au sein de la Collectivité.

Action initiée en 2018 et reconduite en 2019

Égalité femmes-hommes

Le taux de féminisation des collaborateurs du Département est de 64% (ce qui s'explique par la nature des missions du Conseil départemental dans le champ social et médico-social). Sur les postes d'encadrement, l'équilibre est respecté : 82 hommes et 78 femmes. **La direction générale est 100% paritaire depuis l'été 2018** avec deux directrices générales adjointes (DGA), un directeur général adjoint et un directeur général des services. Cependant, un effort reste nécessaire pour tendre vers un meilleur équilibre global pour les managers stratégiques et opérationnels (directeurs, directeurs adjoints, chefs de service…)

Direction générale paritaire, équilibre sur les postes d'encadrants, efforts à poursuivre pour les postes de managers stratégiques et opérationnels

22 Améliorer les conditions de travail

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

L'amélioration des conditions de travail des collaborateurs du Département est **un enjeu fort pour la Collectivité** pour conforter leur motivation et contenir l'absentéisme.

Tant dans les métiers techniques que pour les missions administratives, **tous les collaborateurs sont confrontés à des risques professionnels** comme l'utilisation de substances chimiques, la conduite de véhicules, la manipulation d'objets lourds ou plus insidieusement une mauvaise organisation d'un poste de travail générateur de troubles musculo-squelettiques.

L'accueil des usagers et la qualité des relations entre professionnels (collègues et hiérarchie) est aussi une dimension importante à considérer **pour prévenir les risques psychosociaux.**

Dès 2018, le Département s'est engagé **dans une relance de sa politique interne de prévention et de traitement des risques professionnels**. En 2019, s'ajoutera **une enveloppe budgétaire dédiée à l'amélioration des conditions de travail** qui permettra de sanctuariser cet effort.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Améliorer l'information des collaborateurs et traiter les situations**	Mise en place de l'onglet intranet « Hygiène et Sécurité » et poursuite des études de poste, y compris sur simple demande d'un collaborateur.	✔ 21 conduites à tenir mises en ligne ✔ 81 études de poste réalisées
❷ **Renforcer et animer le réseau des correspondants hygiène et sécurité**	✔ 75% des services couverts par un correspondant en hygiène et sécurité fin 2018	
❸ **Sanctuariser les moyens budgétaires dédiés**	Identifier les besoins à couvrir et proposer une enveloppe dédiée, déconnectée des dépenses générales de moyens généraux.	✔ 1 million d'euros prévus au budget 2019

Le bilan de l'année

1 million d'euros votés au budget primitif 2019

En 2018, la Direction des relations humaines s'est mobilisée pour mettre en œuvre un ambitieux plan d'actions :

- mise en place d'une sensibilisation de l'agent à l'hygiène et la sécurité lors de son accueil dans la collectivité ;
- **création d'un espace sur l'intranet** relatif à l'« hygiène et sécurité » ;
- garantie d'une programmation annuelle des visites CHSCT ;
- formalisation et conduite des **analyses des accidents de travail** ;
- **poursuite des études de poste de travail** : en 2018, réalisation de 35 études de poste à la demande du médecin de prévention et de 46 études de poste à la demande des agents / responsables ;
- animation du **réseau des correspondants** hygiène et sécurité ;
- **mise en place de la fonction ACFI** (agent chargé de la fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail) par signature d'une convention avec le Centre de gestion ;
- formalisation et diffusion de plusieurs consignes à tenir et procédures techniques.

La Collectivité a également poursuivi les actions de **formations en hygiène et sécurité** au travail : **712 agents formés pour 956,5 jours** de formation.

Les mesures correctives

L'année 2019 sera consacrée à l'**amélioration des conditions de travail à travers le projet ACT'E**. La modernisation des services implique que les collaborateurs puissent exercer leurs missions dans des conditions optimales en termes de lieu de travail, de mobilité ou encore d'outils informatiques performants. A partir de l'identification des besoins en 2018, **une enveloppe de 1 million d'euros a été engagée par la Collectivité dans le cadre du budget 2019** afin de répondre à cet objectif.

Le Département va élaborer **un baromètre des conditions de travail** par service, avec une consolidation globale, pour suivre l'atteinte des objectifs et ajuster si nécessaire les actions à chaque échelon.

Les Actions exemplaires

Durable

La **prévention des risques** biologiques, chimiques ou encore d'exposition au bruit est l'une des nombreuses actions de formation dispensées auprès des collaborateurs du Département. Cela conduit à une analyse des produits utilisés et à un **engagement vers l'achat durable et responsable**, tant pour l'environnement que pour la santé de nos collaborateurs.

Action totalement intégrée dans le fonctionnement quotidien de la Direction ■■■■

Innovation

Plus de 40 collaborateurs expérimentent le télétravail en ayant été équipés de matériels adaptés, formés et accompagnés. Les managers sont également formés pour ce nouveau type de management à distance et par la confiance. L'expérimentation a été reconduite en 2019 et sera généralisée avant la fin de l'année.

Expérimentation réussie, montée en charge du dispositif concrétisée dès 2019 ■■□□

23 Piloter la stratégie immobilière pour des bâtiments performants et durables

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Le Département Eure-et-Loir pilote **un patrimoine immobilier d'envergure**, recouvrant des domaines d'activités variés tels que collèges, bâtiments de bureaux et sites culturels.

La gestion de ces quelque **400 000 m²** est un enjeu de performance de premier plan.

Le Département investit, à ce titre, dans la **modernisation de ses bâtiments administratifs**, afin de garantir confort d'accueil et d'usage.

Dans un souci de durabilité, la collectivité affirme également sa volonté de mener à bien sa mission de **préservation des sites culturels emblématiques du territoire** : en 2018, des travaux de restauration se sont poursuivis au château de Maintenon, et des études ont débuté en prévision de travaux de rénovation de la maison de Tante Léonie à Illiers-Combray, et des communs du petit château à La Ferté Vidame.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Améliorer la qualité des bâtiments départementaux**	Faciliter les conditions d'accès aux bâtiments.	✔ 100% des agents dotés d'une carte professionnelle donnant accès aux sites
❷ **Vente de certificats d'économie d'énergie (CEE)**	Chantier de rénovation des façades du collège de Vernouillet	✔ 16 000 € de CEE mis sur le marché
❸ **Assurer la sauvegarde et la rénovation des sites emblématiques du territoire**	Travaux de rénovation des décors de la grande galerie à Maintenon	✔ Fin des travaux de la première aile

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**1 107 371 €**	*85%*	**1 218 690 €**	*48%*	**5,36 €**
Recettes	**568 118 €**	*121%*	**2 099 518 €**	*78%*	

Le bilan de l'année

Les chantiers qui ont marqué 2018 :

- Fin des travaux de rénovation du **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille** (photo) à Champhol : budget de 5,5 millions d'euros dont 1,6 millions en 2018
- Reconversion du **Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir** à Chartres: budget de 4,7 millions d'euros dont 800 000 € en 2018 ;
- Rénovation des décors de la **grande galerie au château de Maintenon** : budget de 850 000 € dont 200 000 € en 2018 ;
- Démarrage des travaux du **centre d'exploitation des services routiers d'Illiers-Combray** : budget de 2,8 millions d'euros dont 600 000 € en 2018

Des permis de construire déposés pour 18 800 m² de bâtiments

Les mesures correctives

Pour améliorer la connaissance de son patrimoine, la collectivité a lancé en fin d'année 2018 une **mission de valorisation de l'ensemble de ses biens immobiliers**. Ce travail constitue la première phase d'une démarche de modernisation de sa gestion immobilière. Il se poursuit en 2019 avec la mise en place d'outils informatiques de gestion de projets, et de suivi des consommations énergétiques des bâtiments.

Dans un souci d'amélioration des qualités énergétiques de son patrimoine bâti, **une étude approfondie de la performance énergétique est menée en 2019 sur les collèges**, qui permettra la planification de travaux visant une amélioration des conditions d'usage et une réduction chiffrée des consommations énergétiques.

Les Actions exemplaires

Durable

L'équipe des jardiniers du **service des espaces verts** du Conseil départemental assure le fleurissement et l'entretien de l'ensemble de ses sites, en appliquant une **politique zéro phyto**.

Action totalement intégrée ■■■■

Innovation

L'accès aux différents sites départementaux a été adapté pour permettre aux agents d'utiliser leur **carte professionnelle** comme mode d'accès.

Action à pérenniser ■■□□

Égalité femmes-hommes

Les équipes en charge des chantiers d'investissement et de la maintenance des bâtiments sont constituées de femmes et d'hommes à postes équivalents.

Équilibre à maintenir ■■■□

24 Investir massivement pour la convergence numérique

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

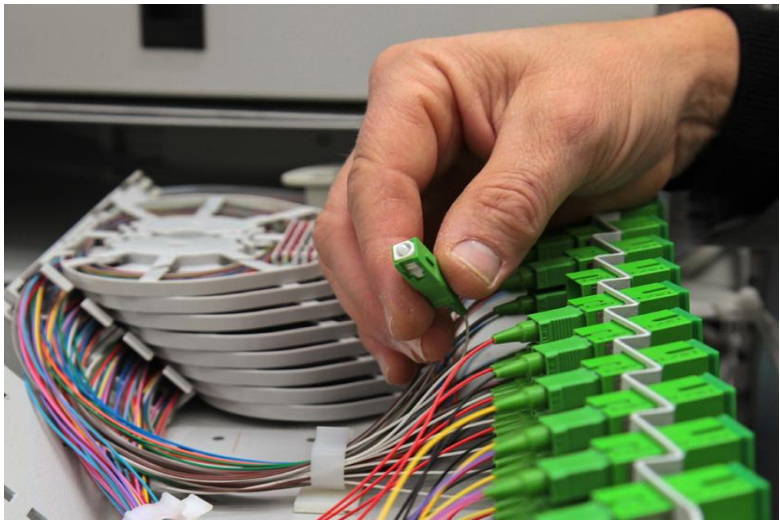

Le Département d'Eure-et-Loir a fait du numérique et de l'innovation un marqueur fort de son projet politique. Il s'agit à la fois de **positionner l'Eure-et-Loir comme un territoire d'innovation, attractif et connecté** et de garantir aux Euréliens l'accès aux réseaux internet et de téléphonie mobile auquel ils ont droit, quel que soit leur lieu de résidence.

Pour concrétiser cette ambition, l'Eure-et-Loir développe une stratégie en trois axes:

— performer l'architecture et l'offre de service numérique pour **accélérer la digitalisation de l'administration** en lui permettant de tirer profit des innovations pour développer son agilité et ses capacités de transformation ;

— réaliser la **convergence des réseaux numériques (fibre, THD radio, 4G…)** pour une couverture numérique performante et solidaire et l'émergence d'un écosystème favorable aux déploiements des usages les plus attendus par nos concitoyens (la télémédecine, les mobilités durables, le numérique éducatif, etc.) ;

— **développer les usages et services numériques support de la performance de l'administration**, au service du territoire, des habitants, et des entreprises. Par sa proximité avec les Euréliens, le Département est l'une des collectivités en première ligne pour détecter et traiter les grandes mutations de la société. Forte de son esprit « pionnier », la Collectivité a élaboré un projet global et articulé de « smart département » (logique de département-plateforme), de collectivité numérique et agile.

Le numérique doit être une réponse forte à l'exigence sociétale. Sa prise en compte au cœur de la stratégie de la collectivité et de son programme facilitera une transition sur **une logique d'entreprise publique au service des publics et des territoires**.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Accélérer le déploiement du très haut débit et achever la couverture 4G**	Elaboration de la stratégie de convergence des infrastructures (fibre, THD radio, mobile…) dont la couverture 4G partout et pour tous en Eure-et-Loir d'ici 2021 et un réseau bas débit pour les usages techniques dès 2019	✔ stratégie votée
❷ **Développer des solutions digitales répondant aux besoins concrets des Euréliens**	Initialisation du projet d'élaboration de la stratégie départementale des usages et services numériques « DIGITAL28 »	
❸ **Accélérer la digitalisation de l'administration départementale**	Poursuite de la dématérialisation des documents et procédures et intégration à DIGITAL28	

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**1 973 840 €**	*91%*	**7 034 509 €**	*75%*	**20,76 €**
Recettes	**27 361 €**	*78%*	**2 275 €**	-	

Le bilan de l'année

En 2018, le Département a achevé l'intégration de la dimension numérique à sa direction des systèmes d'information qui est devenue Direction des innovations numériques et systèmes d'information (DINSI). Directement rattachée à la Direction générale des services, elle s'est concentrée sur l'élaboration de la stratégie numérique qui a pour objectif de **transformer le Département en collectivité digitale, agile et connectée à son environnement, à ses habitants**.

16 000 logements eurêliens supplémentaires éligibles à la fibre en 2018.

Ce travail aboutira, dès le premier semestre 2019 par le lancement de « **DIGITAL28** ». Ce cadre opérationnel regroupera l'ensemble des interventions du Département et de ses partenaires (infrastructures, services digitalisés, développement des usages, promotion d'une éthique digitale…) au sein d'une même ambition, cohérente et structurée générant un service rendu plus efficace.

En 2018, **le Conseil départemental a également investi 5,12 millions d'euros dans le déploiement de l'internet à très haut débit** à travers le SMO Eure-et-Loir numérique (dont il subventionne le fonctionnement à hauteur de 178 033 euros). Fin 2018, **57 092 logements et entreprises euréliens sont désormais éligibles à la fibre** à l'abonné (FttH). Les nouveaux secteurs couverts concernent les communes de Nogent-le-Rotrou, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Lanneray, Guainville, Champrond-en-Perchet, Le Favril, Le Thieulin, Senantes, Vert-en-Drouais ou encore Coulombs.

Les mesures correctives

Assurer une transition numérique de qualité exige une attention permanente aux évolutions politiques, technologiques (blockchain, Intelligence artificielle, etc.), réglementaires (RGPD notamment) et organisationnelles (modernisation de l'organisation interne). Cela se traduit par une **adaptation continue du périmètre des besoins** et la nécessité d'une réflexion plus approfondie pour gérer avec agilité la relation citoyenne dont la refonte a été reprogrammée en 2019.

Les Actions exemplaires

Durable

La digitalisation de l'administration est intrinsèquement un axe majeur de développement durable du territoire eurélien. Cela se traduit également par la dimension solidaire de la stratégie départementale qui lutte pour que tous les territoires soient connectés à des réseaux internet et de téléphonie de qualité.

Axe majeur à pérenniser

Innovation

Le Département d'Eure-et-Loir, cœur de la sphère publique départementale, a intégré à l'élaboration de sa stratégie digitale l'**éthique comme un axe majeur**. Cette attention à l'humain et au respect de ses droits fondamentaux dans la construction de l'offre de services digitalisés se traduira par un programme d'actions et d'événements concrets.

Priorité intégrée, programme d'actions à déployer

25 Optimiser les moyens des services départementaux

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Être **un Département réactif, performant, qui rend compte des actions menées auprès des habitants**, tels sont les enjeux que le Département entend relever.

L'optimisation du fonctionnement des services s'est traduit à travers plusieurs actions entreprises dès 2018 : des audits externes ont été menés pour **évaluer de manière objective l'efficacité de l'action publique** conduite par le Département ou ses opérateurs et prendre les mesures correctives qui s'imposent. Ces audits se poursuivront sur l'année 2019. Avoir **une approche ambitieuse mais réaliste et soucieuse des finances départementales** à travers une prospective financière pluriannuelle et inscrire l'action du Département dans ce cadre, adopter une attitude d'achat performant en passant d'une logique juridique à une logique d'achat durable, rechercher systématiquement des financements externes (Europe notamment mais aussi des partenariats privés innovants) pour accompagner le Département dans ses actions, et enfin **mutualiser nos compétences en interne et avec les collectivités locales à tous les niveaux** dès que cela s'avère pertinent. Toutes ces actions ont été entreprises en 2018 et seront poursuivies en 2019.

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
❶ **Evaluer les dispositifs départementaux**	Lancement d'audits externes afin d'évaluer l'action des principaux satellites et associations financés par le Département	✔ 2 audits lancés en 2018, plan pluriannuel en 2019
❷ **Mutualiser les compétences**	Créer en interne des réseaux d'acheteurs et de comptables et développer la collaboration avec les collectivités locales en matière de formation, de gestion des emplois	✔ Création de la fonction d'acheteurs et mise en place du réseau interne
❸ **Rechercher les co-financements auprès des partenaires**	Mobiliser les fonds de solidarité européens dès que cela est possible.	✔ 555 657 € de Fonds social européen

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**8 235 628 €**	*94%*	**2 491 355 €**	*155%*	**24,72 €**
Recettes	**1 272 927 €**	*97%*	**118 489 €**	*54%*	

Le bilan de l'année

L'évaluation des politiques publiques comme socle de la performance de l'action du Département.

L'optimisation des moyens des services requiert un changement des pratiques en profondeur.

L'objectif a été donné à l'ensemble des services pour que chaque action mise en œuvre soit efficace et réponde aux besoins des Euréliens. **L'exercice budgétaire a permis de réinterroger toutes les politiques publiques et de mettre en place des outils de mesure de la performance**. Cette approche nouvelle permettra à compter de 2019 de mesurer l'activité et d'évaluer les politiques menées.

L'organisation des services vers davantage de mutualisation des compétences, la **mise en œuvre de réseau de compétences internes**, et de collaborations avec les partenaires notamment à travers la systématisation du benchmark, sont des enjeux majeurs de modernisation et d'innovation.

La recherche de financements européens, ou de partenariats innovants sont désormais systématiques et participent à la performance de l'action publique départementale.

2018 est aussi une année consacrée à la **préparation de plusieurs dispositifs ambitieux** qui structureront la sphère publique départementale que va constituer le Département autour de lui à partir de 2019 : **plan de Mobilité durable** qui s'articulera autour du Centre d'excellence des mobilités, **stratégie « DIGITAL28 »** qui replacera l'humain au cœur de l'aménagement numérique, **agence « Eure-et-Loir solidarités »** pour rendre plus lisible et facile l'accès du public à l'offre de services.

Les mesures correctives

L'élaboration d'indicateurs et la mise en œuvre de **tableaux de bord avec des objectifs de performance** nécessitent d'adapter nos outils de gestion à la mesure de la performance.

Les Actions exemplaires

Durable

En 2018, le Département a fait l'acquisition de **quatre nouvelles Renault Zoe électriques** (qui s'ajoutent à ses huit véhicules électriques). Ce premier achat amorce le **renouvellement complet du parc des 250 véhicules légers** utilisés par les collaborateurs du Conseil départemental pour leurs déplacements professionnels qui sera **intégralement électrique (ou à motorisation hybride) en 2021**.

Action engagée et à amplifier pour tenir l'objectif d'un parc de véhicules de service 100% électrique en 2021

Innovation

En novembre 2018, le Conseil départemental a organisé pour la première fois la **Semaine de l'innovation publique** en Eure-et-Loir. Avec 12 événements qui ont suscité le vif intérêt (tous complets) de 124 participants, **l'Eure-et-Loir s'est positionné comme le fer de lance de la *smart administration*** en organisant 75% des événements programmés en région Centre Val-de-Loire. Conférence sur le Département à l'ère digitale, ateliers sur l'application « SOS AssMat », la gestion de la relation aux citoyens, découverte de l'impression 3D et du prototypage numérique, échanges sur les données (publiques et personnelles), etc. : une première édition réussie qui sera renouvelée en 2019.

Première édition réussie à renouveler en 2019

26 Optimiser la commande publique

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Considérant le poids économique de la commande publique (70,32 millions d'euros HT), le Département s'engage pour **une politique d'achat au service des politiques départementales**.

Les objectifs de la commande publique sont d'assurer l'**égalité de traitement des entreprises qui candidatent**, la liberté d'accès à la commande publique et la traçabilité. Le respect de ces principes garantit l'efficacité de la commande publique et une **bonne gestion des deniers publics**.

Cela signifie que le Département doit :

- satisfaire le besoin préalablement défini ;
- respecter les délais fixés en interne pour mettre en œuvre le marché ;
- respecter le budget alloué à cette dépense ;
- choisir les offres les mieux disantes.

News 2018 - Création du code de la commande publique (ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique) : application à compter du 1er avril 2019

Les indicateurs de performance

	Priorités 2018	
1 Mettre les outils d'achat au service de la politique départementale	Permettre aux services de disposer des marchés publics.	✔ 311 marchés conclus pour 70 millions € HT
2 Favoriser l'accès de la commande publique aux entreprises du département	Développer les outils d'achat permettant aux opérateurs économiques euréliens de répondre aux consultations (allotissement…)	✔ 160 marchés conclus avec des entreprises euréliennes pour 40 millions € HT
3 Développer la dématérialisation des marchés publics	Obligation des entreprises à répondre électroniquement depuis le 1er octobre 2018	✔ 483 réponses électroniques sur 699 contre 253 réponses électroniques sur 648 en 2017

Le bilan de l'année

L'achat public au service du Département doit permettre aux services de disposer des outils d'achat et des contrats pour mettre en œuvre les politiques départementales notamment un Département bâtisseur

192 marchés de travaux conclus pour 55,8 M€ HT sur un total de 311 marchés pour 70.3 M€ HT

Typologie des 311 marchés conclus par le Département en 2018

EN VOLUME : 311 marchés

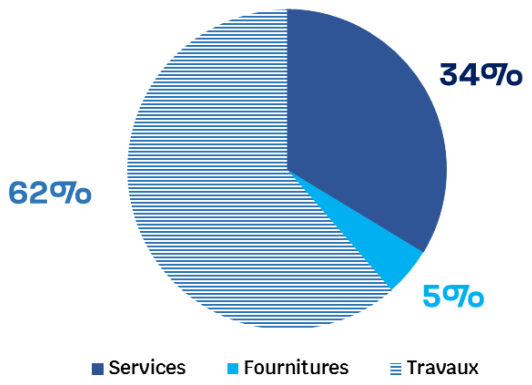

EN MONTANT : 70,3 millions d'euros

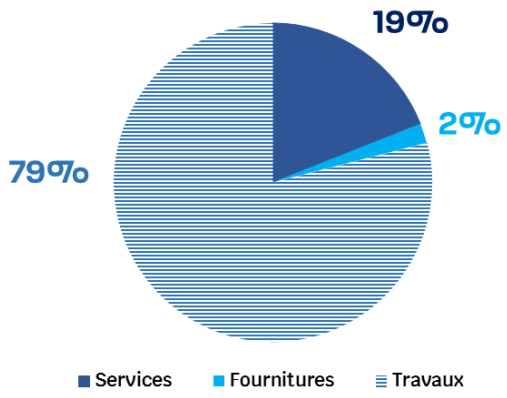

Les mesures correctives

2019 : mise en place d'une fonction achat

- évolution culturelle : **passer d'un acte de dépense à un acte d'achat**
- **bien définir le besoin à pourvoir** : efforts en matière de standardisation et de prospective
- améliorer la performance en encourageant notamment les **pratiques de sourcing**
- **créer un réseau de référents achats** pour décloisonner les réflexions et créer une émulation quant aux réflexions sur l'évolution de la définition du besoin et des techniques d'achat.

Les Actions exemplaires

Durable

Systématisation de l'intégration de clauses ou variantes environnementales dans les marchés publics de travaux des routes. Dématérialisation totale des dossiers de consultation des entreprises et des réponses électroniques (depuis le 1er octobre 2018). Le Département, par le biais du marché public mis à disposition par Approlys Centr'Achats, a décidé de se fournir en électricité 100 % verte. 5 marchés réservés à des entreprises d'insertion sociale

Marge de progression en 2019 : télétransmission des marchés au contrôle de légalité et signature électronique + développement des clauses d'insertion sociale

Innovation

Conclusion d'un marché public d'innovation pour optimiser la gestion du patrimoine routier (projet ANAÏS). Cet outil analyse le comportement des véhicules sur les routes grâce à des capteurs qui collectent l'ensemble des comportements. Ces données comportementales des véhicules sont ensuite analysées via un outil numérique qui alerte sur les différentes zones de danger. Cet outil innovant permettrait au département d'avoir une vision globale des différentes sections routières présentant des risques et étant potentiellement accidentogènes et permettrait donc un meilleur ciblage des zones nécessitant soit des travaux routiers, soit une amélioration de la signalisation routière.

2019 : inciter à l'achat public de l'innovation dans toutes ses dimensions, optimiser les outils et les procédures favorables à l'innovation pour viser la performance économique par l'innovation en favorisant l'accès des PME à l'achat public innovant

27 Lutter contre la fraude et limiter les risques juridiques

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Le Département poursuit son engagement dans la lutte contre la fraude aux prestations sociales en appliquant une politique de **« tolérance zéro » à l'encontre des allocataires fraudeurs**.

Cette fraude, sur le seul dispositif Revenu de solidarité active (RSA), représente **2,8 millions d'euros sur trois années** (2016 à 2018). Pour la combattre, des agents sont habilités à effectuer des contrôles.

De plus, afin de pallier l'ineffectivité de la voie pénale, le législateur a permis aux Départements de **prononcer des amendes administratives**.

Le Département s'efforce d'être juste en versant l'allocation aux Euréliens qui en ont besoin et en conduisant des contrôles permettant de **détecter au plus tôt les versements indus de prestations**. Ainsi, le Conseil départemental multiplie les contrôles des déclarations. Cette démarche a démontré son efficacité et s'étend désormais aux autres prestations sociales versées par le Département telle que l'aide sociale.

Les indicateurs de performance

Priorités 2018	
❶ **Contrôler la situation individuelle des allocataires et verser un droit juste par l'attribution, la minoration ou l'annulation de l'allocation liquidée.**	✔1 800 décisions prises sur la seule année 2018
❷ **Redresser systématiquement les allocataires fraudeurs sans possibilité de remise de dette.**	✔196 000 € de redressement pour l'année 2018
❸ **Réduction du délai de traitement des décisions individuelles pour une réactivité optimale entre la réception d'un dossier, son analyse et l'envoi de la décision.**	✔Traitement de la décision individuelle sous un délai maximum de 4 jours ouvrés.

Les données financières

	Fonctionnement	*Taux de réalisation*	Investissement	*Taux de réalisation*	Dépense totale **par habitant**
Dépenses	**1 192 868 €**	*133%*	-		**2,75 €**
Recettes	**870 100 €**	*65%*	-		

Le bilan de l'année

Le Conseil départemental a accentué le volet « prévention » de la lutte contre la fraude en s'assurant que le droit à l'erreur soit reconnu afin de ne sanctionner que les fraudeurs. Ainsi, pour chaque nouvel allocataire du RSA, une formation d'une demi-journée est dispensée afin de le sensibiliser sur le contenu et les modalités de déclaration. Une plaquette d'information a été actualisée en lien avec le Service de l'action sociale et la Direction de la communication. Son objectif est de délivrer un message accessible à tous et pédagogique afin d'éviter les indus ou la qualification frauduleuse.

Un volet préventif avec une présentation individuelle du dispositif RSA afin d'éviter les indus. Multiplicité des contrôles sur pièces et des amendes pour les fraudeurs.

Les agents du Département ont également porté leur **attention sur la situation des travailleurs indépendants** sollicitant l'allocation du RSA en décelant les situations anormales tels le travail dissimulé ou encore les déclarations de chiffres d'affaires non représentatives de l'activité réelle.

Autre point important de la politique menée, la **réaffirmation du principe de subsidiarité du dispositif RSA.** Les allocataires doivent demander le versement de toutes les autres ressources auxquelles ils peuvent prétendre avant de solliciter la solidarité nationale. Ainsi, avant de demander le RSA, des parents isolés doivent réclamer une pension alimentaire à l'autre parent, s'il n'est pas considéré hors d'état au sens du code civil. De même, des personnes de plus de 65 ans doivent engager les démarches pour percevoir l'allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA) avant de solliciter le RSA.

Les mesures correctives

En 2018, un focus particulier a été porté sur l'effectivité de l'application du principe de subsidiarité. Ainsi, dès juillet 2018, ce sont **400 décisions individuelles de vérification** qui ont été adressées aux allocataires du RSA. Ces contrôles ont engendré des redressements ou ont permis de recueillir de l'information utile au traitement des dossiers allocataires. En 2019, la dimension contrôle sera renforcée et s'étendra à l'aide sociale.

Les Actions exemplaires

Durable

Grâce à la dématérialisation des documents, le Conseil départemental n'édite plus aucun dossier individuel RSA adressé par les CAF/MSA. Seule la décision prise par le Département est éditée sur papier, l'entier dossier est scanné et ré-adressé à l'organisme de prestation émetteur. L'objectif 2019 - 2020 est de dématérialiser à 100% la procédure entre les CAF/MSA et le Conseil départemental via un coffre-fort numérique par exemple.

Dématérialisation à 100% de la procédure RSA à horizon 2020

Innovation

Le Département a conçu **une vidéo pour expliquer comment déclarer sa nouvelle situation au regard du dispositif RSA** et de sensibiliser sur le contrôle et les risques encourus en cas de fraude. Cette vidéo peut être diffusée dans les espaces d'accueil dédiés à l'action sociale, sur le site internet du Département, ou encore sur les plateformes de diffusion de vidéos (Youtube, Dailymotion…)

Création en cours

28 Piloter la stratégie budgétaire

Eure-et-Loir 2021 : les enjeux

Le Département s'est donné pour objectif de **maitriser les dépenses de fonctionnement** afin de pouvoir **continuer à investir** et même à investir davantage, **sans augmenter la fiscalité** et en préservant un ratio de désendettement inférieur à 8 ans.

L'année 2018 est celle de la mise en œuvre du **« pacte financier »** décidé par le Gouvernement dans l'objectif de voir baisser l'endettement de la France. La dette publique est la somme de la dette de l'Etat, de celle des collectivités et de la sécurité sociale. Or, l'Etat s'est montré incapable de réduire sa propre dette ; il a donc cherché le moyen d'obliger les collectivités à réduire la leur.

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a ainsi prévu **un mécanisme de limitation des dépenses de fonctionnement des collectivités**. Si les dépenses de certaines collectivités augmentent de plus de 1,2%, elles se verront infliger une pénalité correspondant au montant du dépassement.

Le dynamisme des recettes étant de plus de 1,2%, le Gouvernement a fait l'hypothèse que l'excédent, ainsi dégagé, permettrait un meilleur autofinancement, et donc une **réduction du recours à l'emprunt et une baisse de la dette globale**.

Les indicateurs de performance

Priorités 2018	
❶ **Consommer 100% du budget primitif d'investissement fixé à 93 millions d'euros**	✔ objectif dépassé avec une consommation de 97 millions d'euros
❷ **Maintenir un ratio de désendettement satisfaisant**	✔ ratio fixé à 3,5 ans : excellent
❸ **Conserver un délai de paiement inférieur à 30 jours**	✔ le délai 2018 est de 20 jours seulement

Le bilan de l'année

Ratio de désendettement : 3,5 ans

Un niveau d'investissement record
L'exercice 2018 a été exemplaire en la matière puisque les investissements ont atteint le **niveau record de 97 millions d'euros,** et grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le ratio de désendettement est maintenu à moins de quatre ans.

Un fonctionnement maîtrisé
Grâce à une attention quotidienne, les agents du Département ont veillé à contenir toutes les dépenses de fonctionnement permettant de respecter le taux d'évolution des dépenses de fonctionnement fixé par la loi. Après les retraitements prévus**, les dépenses réelles sont même en baisse d'1%** par rapport à 2017.

Une dette optimisée
Pour accompagner cette saine gestion, **certains emprunts ont été renégociés** au cours de l'exercice permettant de bénéficier de taux d'intérêts moins élevés et ainsi de dégager **un gain de 462 000 euros** sur la durée des emprunts concernés (10 ans). Le taux moyen de la dette a ainsi atteint un taux historiquement bas de 1,67% à fin 2018 contre 1,93% à fin 2017 (pour mémoire, ce taux était de 3% en 2013).

Une stratégie pluriannuelle
L'ambition du Département est de **continuer à investir au même rythme en 2019 et en 2020**. Il aura ainsi investi en trois ans autant que sur les cinq années précédentes **tout en conservant une situation financière saine**. Cela s'accompagnera de la mise en œuvre d'une stratégie financière ambitieuse avec un accompagnement de la part de nos partenaires bancaires.

Un Département transformé
Cette relance des investissements permettra au Département de rénover son réseau routier, l'un des plus importants de France, de fournir aux 5 000 collégiens euréliens des outils d'apprentissage de qualité (numériques et bâtimentaires), et de jouer son rôle de pilote en termes d'aménagement et de solidarité territoriale.

Les mesures correctives

Grâce à une organisation optimisée, le Département va continuer à investir au bénéfice des Euréliens tout en préservant l'avenir. **Une gestion maîtrisée qui permet de répondre aux besoins sociaux des habitants tout en investissant massivement** pour préparer l'avenir. Un développement efficace, efficient et performant.

Les Actions exemplaires

Durable

La mise en place de la **dématérialisation** s'inscrit parfaitement dans la démarche de développement durable avec une réduction importante du volume de papier utilisé

Action engagée et à poursuivre

Innovation

La **dématérialisation** est à la fois une démarche de développement durable et d'innovation en ce sens qu'elle permet de moderniser les organisations et de **mobiliser les équipes sur des tâches à plus forte valeur ajoutée.**

Efforts à intensifier

Égalité femmes-hommes

La Direction des finances contribue à la parité dans la collectivité avec un **taux de féminisation de 81%.**

La Direction doit tendre vers un équilibre femmes-hommes

Gestion financière

L'année 2018 a été marquée par la **relance massive des investissements qui augmentent de 32% par rapport à l'exercice 2017** (+30 millions d'euros).
Cette dynamique n'a pourtant pas dégradé la situation financière du Département qui demeure particulièrement favorable en raison, notamment, d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement.
Ainsi, **le Département va bien au-delà des objectifs fixés par le nouveau pacte financier imposé par l'État** qui limite la trajectoire d'évolution annuelle des dépenses de fonctionnement à 1.2%.
En 2018, le Département s'inscrit dans **une démarche de performance** et parvient à diminuer ses dépenses réelles de fonctionnement de 1.2% en maintenant des indicateurs financiers de premier ordre.
La **capacité de désendettement de seulement 3,5 années et un autofinancement de 46,4 millions d'euros permettront d'inscrire le Département dans une démarche ambitieuse d'investissement à long terme,** et d'assurer un soutien actif aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés économiques ou familiales.

La section de fonctionnement

Évolution 2017 / 2018 de la section de fonctionnement

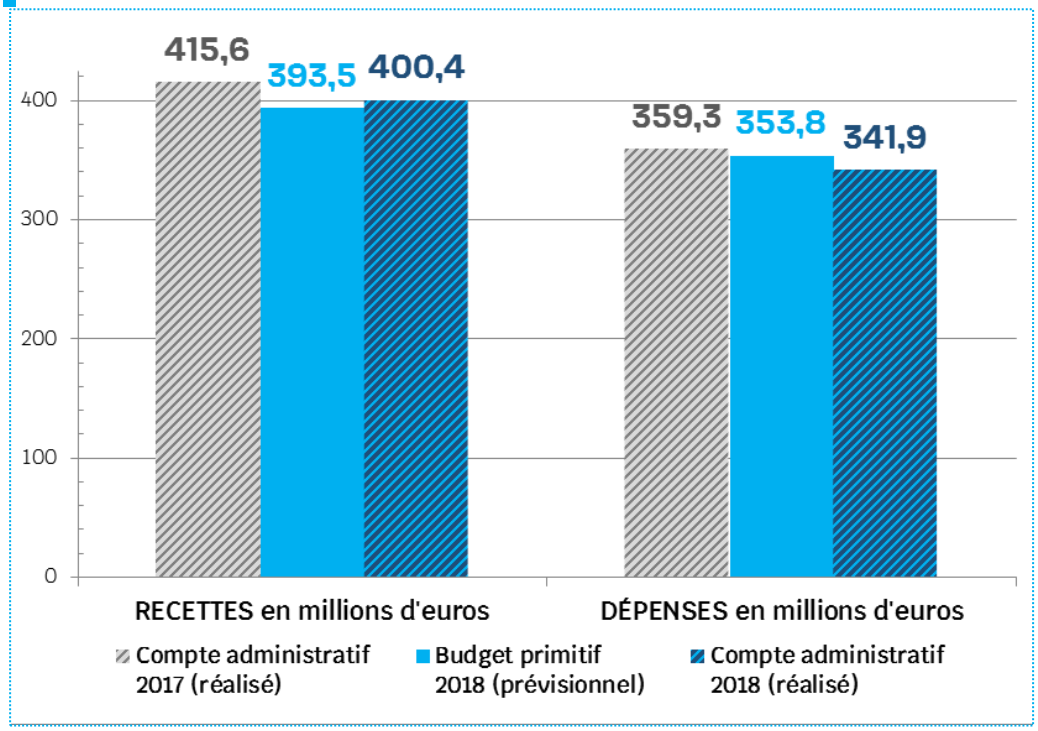

Les dépenses sont en baisse de 17 millions d'euros par rapport à 2017, en raison notamment du transfert de la compétence transports à la Région, évolution plus favorable des recettes qui sont en baisse de 15 millions d'euros.

Par rapport au budget prévisionnel, les dépenses ont été maîtrisées et sont en retrait de 12 M€ alors que les recettes effectives sont supérieures aux recettes attendues de 7 M€.

L'exécution budgétaire a donc généré un autofinancement supplémentaire de 19 M€ par rapport au budget.

Cette section pourvoit aux dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Achats de fournitures : papeterie, petits matériels…
- Autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, indemnités aux élus…
- Prestations de services : charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport de biens et de personnes…
- Participations aux charges d'organismes extérieurs : aide sociale, syndicats intercommunaux…
- Charges financières : Intérêts des emprunts, frais financiers…
- Dotations aux amortissements et aux provisions

Dépenses de fonctionnement par fonction – 341 912 691,34 €

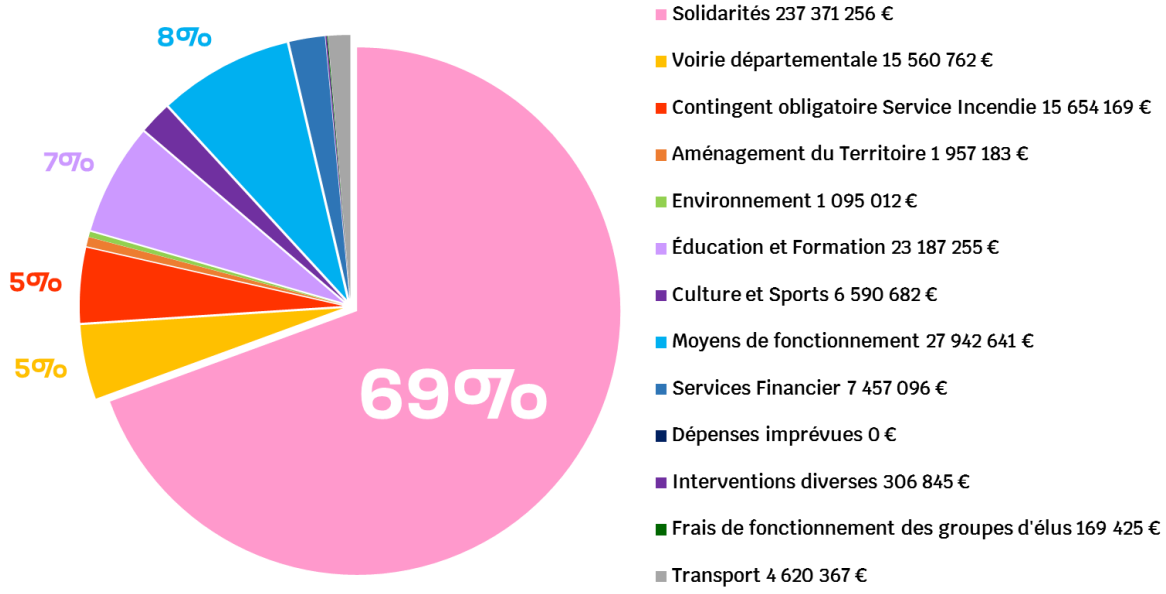

Les dépenses de fonctionnement représentent **342 M€, en baisse de 17 M€ par rapport à 2017**. La masse salariale a été répartie dans chaque secteur. Les principales dépenses sont :

- Les dépenses de solidarité pour **237 M€** (contre **239 M€ en 2017**)
- Les moyens de fonctionnement pour **27,9 M€** (contre **26,5 M€ en 2017**)
- L'éducation pour **23,2 M€** (contre **22,5 en 2017**)
- Le SDIS pour **15,6 M€** (stable)
- Les transports pour **4,6 M€** (contre **20 M€ en 2017 après le transfert de la compétence transports à la Région**), il ne reste que le transport des élèves handicapés et la compensation versée à la Région.

Recettes de fonctionnement – 400 447 792,22 €

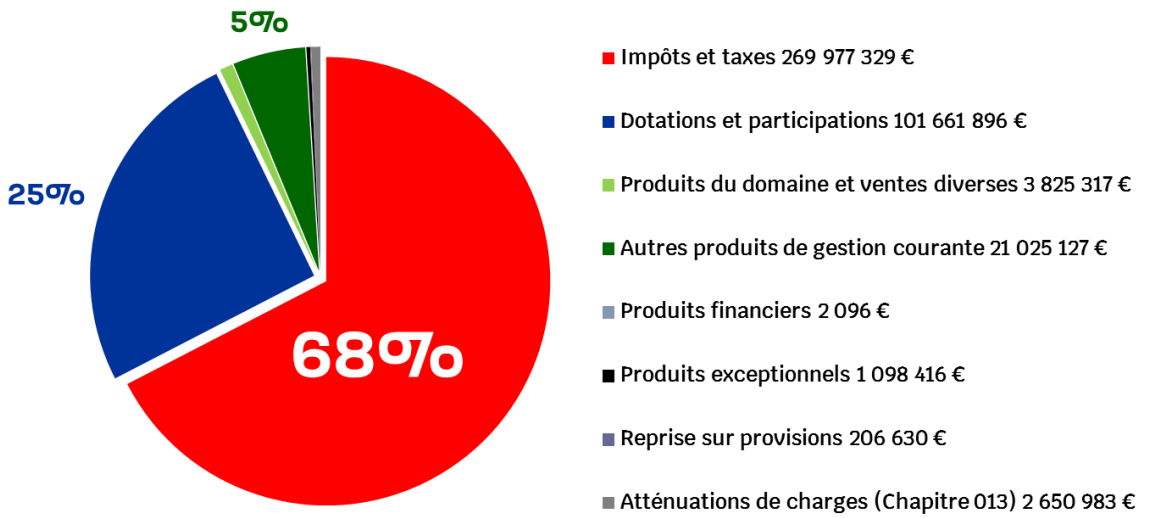

Les recettes de fonctionnement atteignent **400M€.** Les principales recettes sont :

- les impôts et taxes pour **270 M€** (contre **265 M€ en 2017**) ;
- les dotations pour **102 M€** (stable) ;
- et les autres produits de gestion courante pour **21 M€** contre **41 M€ en 2017** (recouvrements de solidarité, recouvrements d'indus et revenus des immeubles. La baisse correspond essentiellement au reversement de la Région pour les transports en 2017 à hauteur de **18 M€**).

La section d'investissement

Dépenses d'investissement

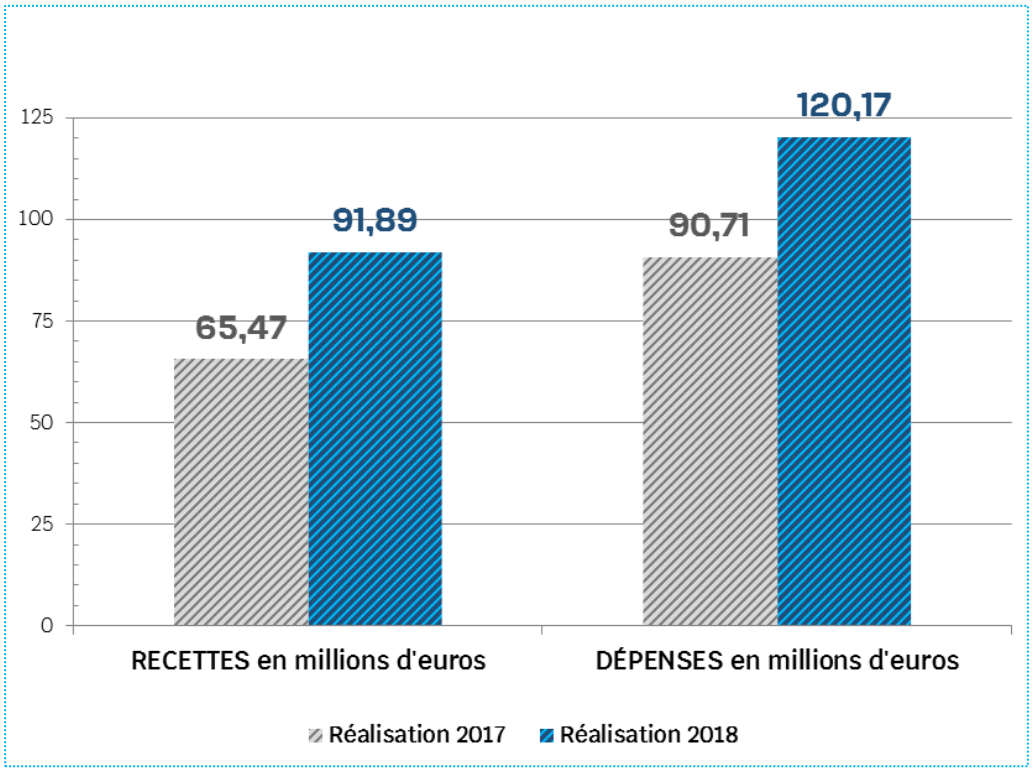

L'écart entre les recettes et les dépenses apparait ici pour un montant de 28,4 M€
Cela signifie qu'il y a un déficit d'investissement de ce montant.
Celui-ci est toutefois théorique car l'excédent de la section de fonctionnement de 46,4 M€ vient compenser ce déficit.
Au global, l'exercice dégage donc un excédent de l'ordre de 18 M€.

Les dépenses d'investissement concernent des opérations en capital ; elles comprennent :

- Les remboursements d'emprunts ;
- Les prêts et avances accordés par la collectivité ;
- Les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations) contribuant à l'augmentation du patrimoine de la Collectivité ;
- Les subventions d'équipements versées.

Les dépenses d'investissement – 120 167 534,34 €

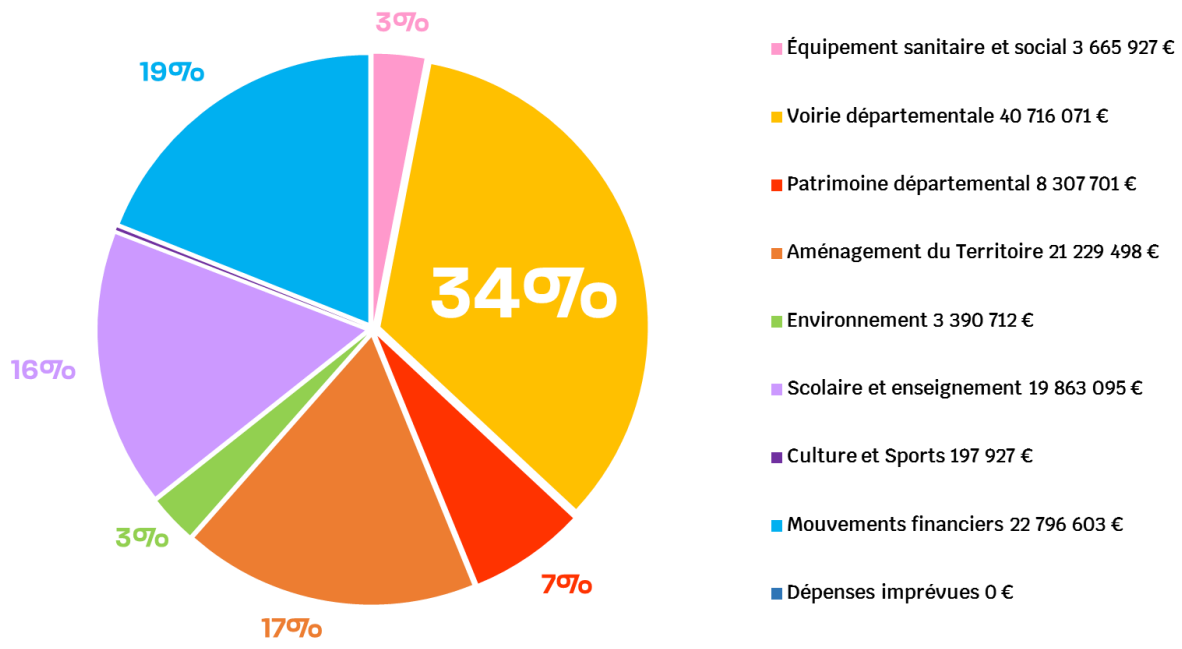

La principale dépense d'investissement correspond à **la voirie** avec **40,7 M€** contre **23,5 M€** en **2017**
Ensuite, vient le **remboursement de la dette** qui atteint **22,8 M€** contre **22 M€ en 2017**,
21,2 M€ ont été consacrés à **l'aménagement du territoire** contre **16 M€ en 2017**.
19,9 M€ aux collèges contre **17 M€ en 2017** (en forte augmentation par rapport aux 10 M€ consacrés aux collèges en 2016)
Et **8 M€ au patrimoine départemental** contre **6 M€ en 2017.**
Viennent ensuite, **les solidarités** avec **3,7 M€, l'environnement** avec **3,4 M€** et **la culture et le sport** avec **0,3 M€.**

Les recettes d'investissement – 91 867 509,05 €

La principale recette d'investissement est constituée des **nouveaux emprunts** mobilisés, pour un montant de **44,6 M€.**
Le second poste de recette correspond **l'excédent de fonctionnement de l'année précédente pour 26,5 M€** que l'on retrouve dans la catégorie « dotations, fonds divers et réserves ».
Dans cette même imputation, se retrouvent les recettes du **FCTVA (7,4 M€).**
On retrouve ensuite les diverses **subventions d'investissement reçues** (DDEC, DGE, amendes de radars) **pour 6,6 M€,** les autres immobilisations financières constituées essentiellement du **remboursement des avances remboursables accordées pour 3,5 M€** et **le remboursement du SDIS pour les investissements réalisés par le Département en son nom (1,9 M€).**

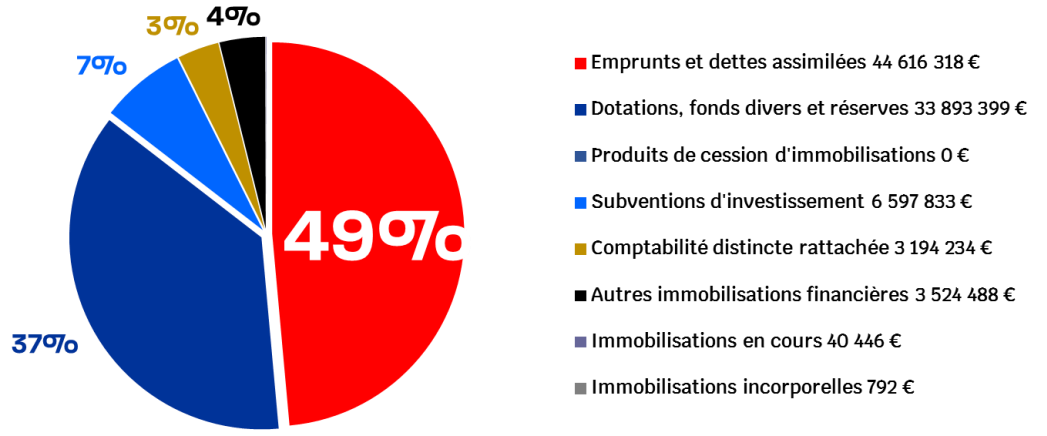

Le résultat comptable

Le résultat de clôture 2018 est un excédent de 32,1 M€ ; le résultat reporté 2017 est de 14,3 M€ ; **le résultat cumulé est donc de 46,4 M€.**

Comme le prévoit la nomenclature M52 des Départements, l'Assemblée départementale doit décider de l'emploi du résultat excédentaire en report en section de fonctionnement et son affectation en section d'investissement. **Le résultat cumulé excédentaire** (de la section de fonctionnement) **doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé de la section d'investissement.** Le solde dégagé pourra, selon le vœu de l'Assemblée, être comptabilisé en excédent de fonctionnement de la section de fonctionnement ou inscrit en dotation complémentaire en section d'investissement

Après affectation à la couverture de besoin de financement de la section d'investissement déficitaire pour un montant de 25 486 106,08 €, l'excédent de fonctionnement reporté s'établit à 20 931 941,01 €.

La dette

Entre 2012 et 2017, la dette diminue de **5 %** et passe de **197 M€ à 187 M€ principalement en raison du transfert des emprunts du budget transports à la Région.**

L'exercice 2018 est marqué par l'augmentation de la dette de **22 M€** en raison des investissements massifs réalisés au cours de l'exercice.

Le montant des investissements est ainsi supérieur de plus de **30 M€** à la moyenne des investissements des années antérieures.

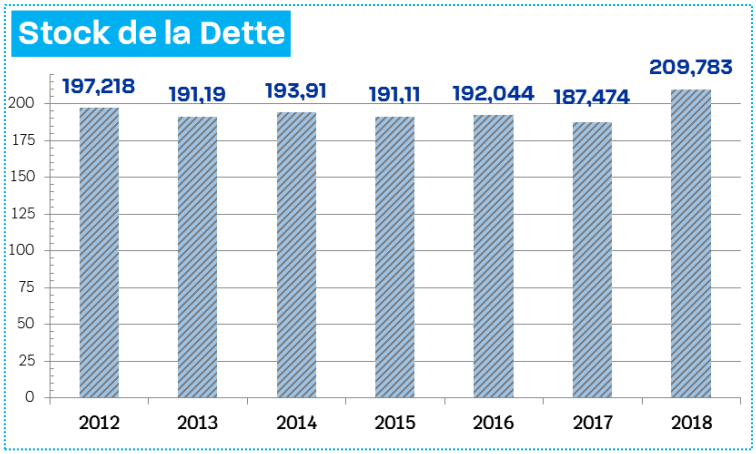

Emprunter **22 M€** de plus pour financer **30 M€ d'investissements supplémentaires révèle la bonne gestion de l'année écoulée.** A noter que le ratio de désendettement, qui représente le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la totalité de la dette en y consacrant l'ensemble de l'autofinancement, demeure très satisfaisant à **3,5 ans.**

L'épargne

L'**épargne brute** se matérialise par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'**épargne brute** représente un indicateur des plus pertinents pour évaluer la richesse financière d'une collectivité territoriale. Également appelé **autofinancement brut**, l'excédent ainsi dégagé finance la section d'investissement et **doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette.** Le graphique suivant, qui combine l'évolution des données relatives à **l'épargne brute (58,54 M€ en 2018)** et au montant du **remboursement annuel de la dette (22.31 M€ en 2018),** fait état d'un **excellent équilibre financier et d'une forte capacité à investir. L'épargne brute couvre très nettement le remboursement en capital de la dette.**

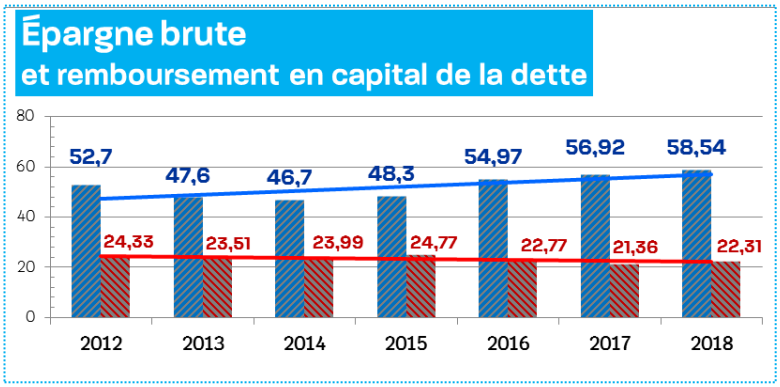

Situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

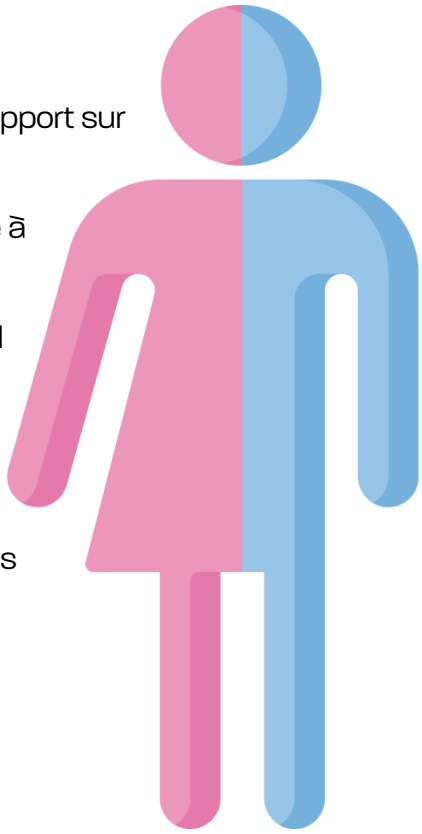

Chaque année, le Conseil département est tenu de produire un « rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement du département, les politiques qu'il mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation » (loi 2014-873 du 4 août 2014) qui « fait état de la politique de ressources humaines du département en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il présente également les politiques menées par le Département sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et le bilan des actions menées. » (décret nº 2015-761 du 24 juin 2015). Le bilan des actions est intégré à chacun des 28 objectifs du présent Rapport annuel de performance durable. En complément, cette section apporte les éléments statistiques sur les ressources humaines (données 2018).

Ressources humaines

Les élus

Depuis son renouvellement en 2015, la composition de l'Assemblée départementale est paritaire, résultant d'un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours : deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours.

	Femmes	Hommes	*Total*
Vice-présidents du Conseil départemental (Commission permanente)	**5**	4	*9*
Autres membres de la Commission permanente	9	**10**	*19*
Présidents de Commission technique	2	**5**	*7*
Vice-présidents de Commission technique	8	**9**	*17*
Membres de la Commission Établissements et services sociaux et médico-sociaux et insertion	**7**	1	*8*
Membres de la Commission Solidarité, autonomie et santé publique	**9**	1	*10*
Membres de la Commission Finances, ressources, compétences facultatives	6	**11**	*17*
Membres de la Commission Infrastructures et routes	3	**8**	*11*
Membres de la Commission Collèges, éducation et enseignement supérieur	**8**	3	*11*
Membres de la Commission Équité territoriale et ruralité	6	**9**	*15*
Membres de la Commission Déploiement du très haut débit internet et développement des usages innovants	2	**6**	*8*

Les services

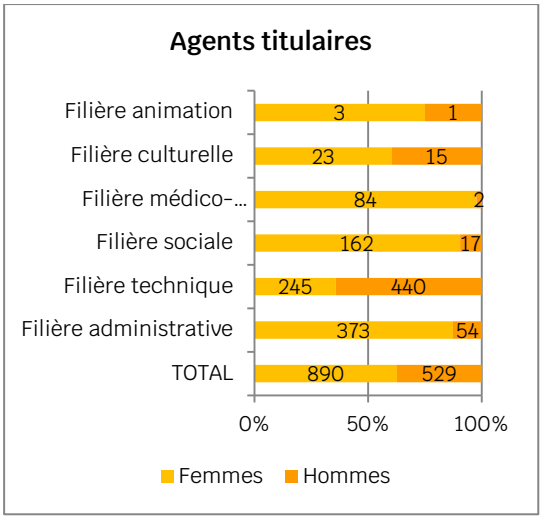

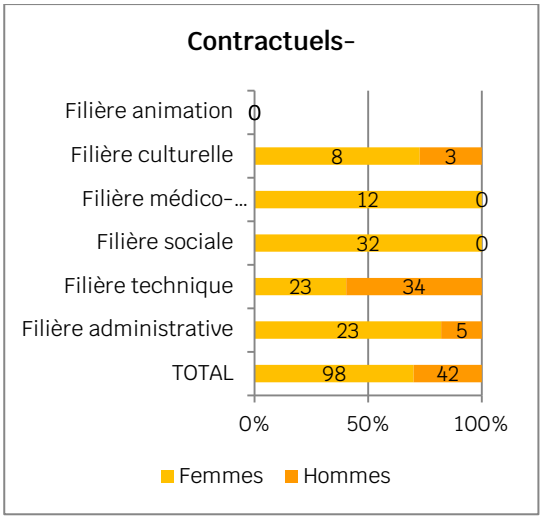

Au niveau national le taux 61% des agents de la fonction publique territoriale sont des femmes. Les filières les plus féminisées sont les filières sociale et médico-sociale (plus de 9 femmes pour 10 agents), administrative (82 %), médicotechnique (77 %) et animation (72 %) ; (source DGAFP – chiffres clés).

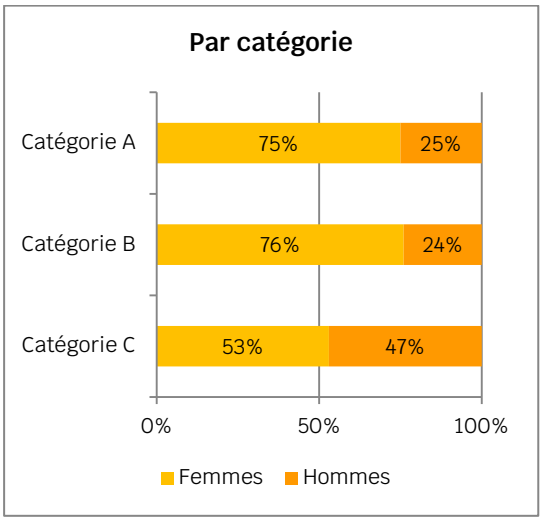

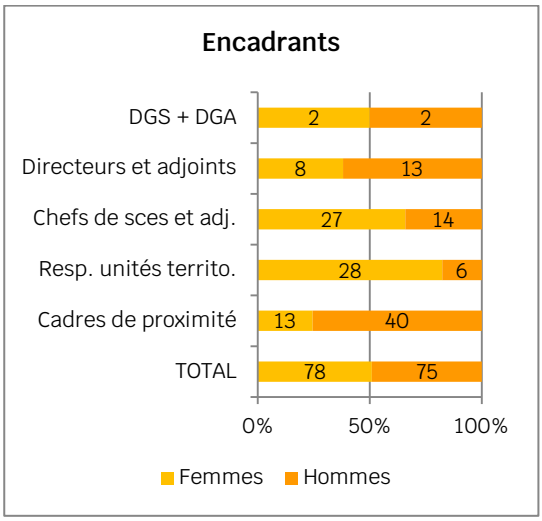

Dans le cadre de la modernisation de ses services, le Conseil départemental a mis en place une direction générale (DGS + DGA) paritaire. La parité est également ciblée au niveau des directions. Aux autres niveaux d'encadrements, un effort de mixité est poursuivi malgré les déséquilibres des filières (forte féminisation du secteur social et médico-social, forte représentation des hommes dans la filière technique). Au niveau national 71% des emplois d'encadrement supérieur et de direction sont occupés par des hommes.

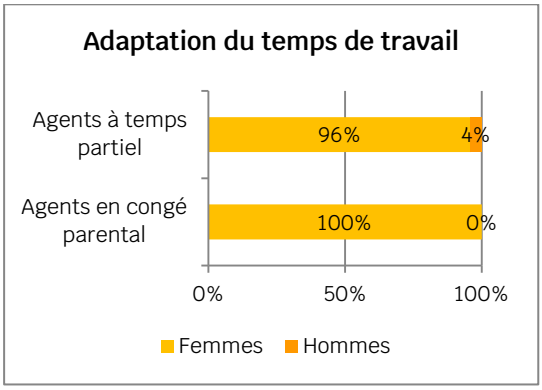

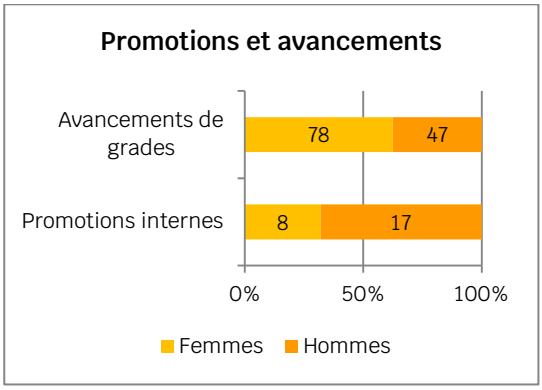

Le territoire

51 ,09% des Euréliens sont des femmes (données 2014).

L'espérance de vie à la naissance est sensiblement la même en Eure-et-Loir (85 ans pour les femmes, 79,1 ans pour les hommes) qu'au niveau national (F 85,1 ans : H 79 ans) et qu'en région Centre – Val de Loire (F 85 ans ; H 78,9 ans).

La **composition des familles** euréliennes suit les mêmes tendances qu'au niveau national (légère baisse du nombre de familles composées d'un couple avec enfant(s)). Cependant, l'Eure-et-Loir conserve un taux de familles composés d'un couple (avec ou sans enfant(s)) de 87,7% légèrement supérieur au niveau national (85,2%). En Eure-et-Loir 12,4% des familles son monoparentales dont 10% composés d'une femme seule avec enfant(s) (France : 14,8% dont femmes seules : 12,2%).

Le **niveau de diplôme de la population** départementale augmente globalement les femmes étant à la fois surreprésentées pour les diplômes de l'enseignement supérieur (22,6% contre 20,2% pour les hommes) et parmi les non diplômés (38,% pour les femmes et 30,4% pour les hommes).

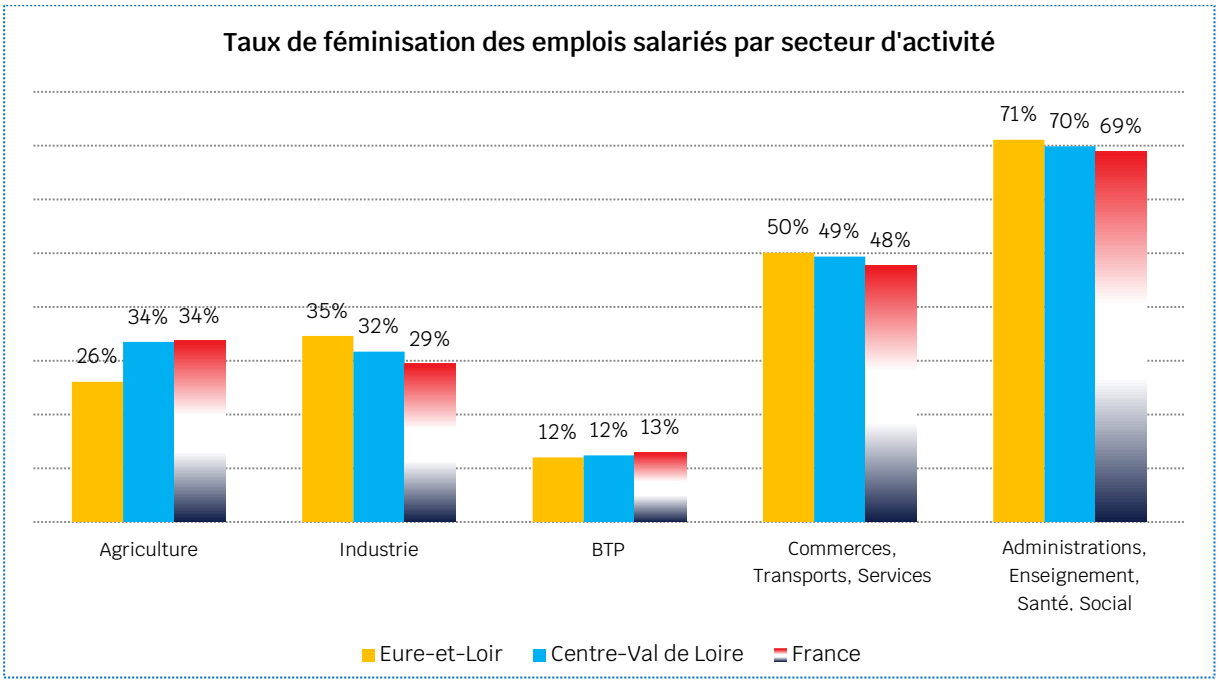

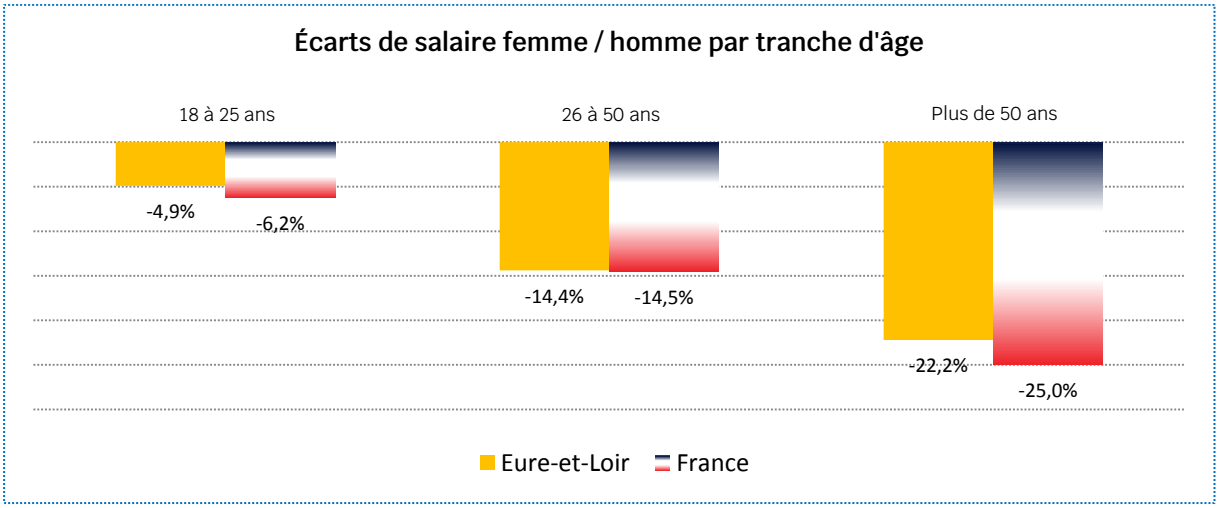

Situation en matière de développement durable

Chaque année, le Conseil département est tenu de produire un « rapport sur la situation en matière de développement durable » (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II) qui « décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité. »
Le bilan des actions est intégré à chacun des 28 objectifs du présent Rapport annuel de performance durable.

Crédits photos - Arnaud Lombard ; François Delauney ; Patrick Forget ; PhotoMIX Ltd ; Deepomatic ; Maire de Cloyes-les-Trois-Rivières ; Stock Adobe ; CEphoto, Uwe Aranas ; iStockPhoto ; Icon made by Freepik from www.flaticon.com ; couverture : Designed by ijeab / Freepik

Eure-
et-Loir
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental d'Eure-et-Loir - 28028 CHARTRES Cedex
Tél. : 02 37 20 10 10 - Mél : public@eurelien.fr - Site : www.eurelien.fr